Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 95 (1987)

Artikel: Le prieuré de Saint-Sulpice : étude historique et architecturale des anciens bâtiments conventuels

Autor: Bujard, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-70320

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le prieuré de Saint-Sulpice
étude historique et architecturale des anciens bâtiments conventuels

JACQUES BUJARD

Depuis longtemps, l'église de Saint-Sulpice (fig. 1) a retenu l'attention des historiens et des archéologues: en 1853 déjà, J.-D. Blavignac l'attribue, avec celle de Romainmôtier, à l'«Ecole sacerdotale primaire» (VIe-IXe siècle); il en publie le plan ainsi que des reconstitutions de l'état original du chevet[1]. Le prieuré est ensuite cité dans plusieurs ouvrages[2], mais il faut attendre la création, en 1888, d'une «Société pour la conservation et la restauration de l'église romane de Saint-Sulpice» pour que des éléments nouveaux importants soient apportés à la connaissance du bâtiment avec la publication d'une brochure historique et archéologique[3], suivie en 1896 d'une monographie d'A. Naef[4]. Dès lors, les ouvrages qui se succèdent sur l'histoire ou l'architecture religieuse du

Abréviations
Archives des Monuments Historiques, Lausanne (AMH)
Archives Cantonales Vaudoises (ACV)
Archives Communales de Saint-Sulpice (AC Saint-Sulpice)
Archives de la ville de Lausanne (AVL).

---

[1] J.D. BLAVIGNAC, *Histoire de l'architecture sacrée du 4e au 10e siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Paris, Londres, Leipzig 1853, p. 92-95 et pl. VI.

[2] J.R. RAHN, *Grandson und zwei Cluniacenserbauten in der Westschweiz*, dans *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich*, vol. XVII.2. 1870, p. 48 note 3. *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich 1876, p. 160 note 1.

[3] H. DE PERROT ET M. WIRZ, *L'église romane de Saint-Sulpice, Vaud, et sa restauration*, Lausanne 1888.

[4] A. NAEF, *L'église de Saint-Sulpice et sa restauration. Etude architecturale et archéologique*, Lausanne 1896.

Pays de Vaud consacrent un chapitre plus ou moins détaillé au prieuré[5].

L'église a été entièrement restaurée de 1898 à 1903 et à nouveau en 1973-1974; cette dernière restauration fut précédée d'une fouille complète du sous-sol du chevet, de sondages à l'extérieur et d'une analyse des élévations intérieures effectuée par Peter Eggenberger et Werner Stöckli[6].

Quant aux bâtiments conventuels, si A. Naef mentionne à propos de la salle accolée au bras Sud du transept «quelques petites fenêtres, en partie murées, qui ne manquent pas de caractère»[7], ce n'est qu'en 1971 que cette pièce, l'ancienne salle capitulaire, fait l'objet d'une étude approfondie par Charles Bonnet[8]. En 1982, lorsque les propriétaires du prieuré, M. et Mme William de Rham, entreprirent la transformation de l'ensemble du bâtiment médiéval subsistant, M. Pierre Margot, architecte chargé de la restauration, nous mandata pour une analyse archéologique. Les résultats de ces recherches, complétés par des dépouillements d'archives, ont été présentés en 1985 à l'Université de Genève dans un mémoire de licence dont cet article est une version résumée[9].

---

[5] E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. 2, Lausanne 1921, p. 623-629.

M. Reymond, *Les premiers seigneurs de Bex*, dans *RHV* 1933, p. 336-341.

E. Bach, *Saint-Sulpice*, dans *Congrès archéologique de France 1952*, Paris 1953, p. 133-142.

H.-R. Sennhauser, *Romainmôtier und Payerne, Studien zur Cluniacenserarchitektur des 11. Jahrhunderts in der Westschweiz*, Bâle 1970, p. 77.

A. Wildermann, *Saint-Sulpice*, dans *Helvetia Sacra*, Abteilung III, Die Orden mit Benediktinerregel, Band. I. dritter Teil, Berne 1986, p. 1471-1486.

[6] W. Stöckli, *Architecture religieuse dans le canton de Vaud. Investigations archéologiques récentes*, dans *Archéologie Suisse*, 1-1978-2, p. 103.

P. Bissegger, *Eglise de Saint-Sulpice*, Guides des monuments suisses publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne 1982.

[7] A. Naef, *op. cit.*, p. 39 et croquis: AMH, A 165/3, fo 11.

[8] Ch. Bonnet, *Le cloître et la salle capitulaire du prieuré de Saint-Sulpice*, dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, 31, 1974, p. 5-21.

[9] Des exemplaires de ce mémoire sont déposés aux Archives Cantonales Vaudoises et aux Archives d'Etat de Genève. Nous tenons à remercier particulièrement de leur soutien M. et Mme William de Rham, sans lesquels cette étude n'aurait pu voir le jour, ainsi que M. Charles Bonnet, expert fédéral d'archéologie, et le professeur Louis Binz, qui ont dirigé la rédaction de notre mémoire. Le professeur Marcel Grandjean et M. Paul Bissegger, rédacteurs des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud, ont bien voulu nous transmettre les très nombreux renseignements en leur possession sur le prieuré; ils ont droit à toute notre recon-

Le site

Le prieuré est bâti au bord du Léman, au pied d'un plateau morainique sur le rebord duquel est établi le village. Un chemin existant depuis l'époque médiévale descend de l'agglomération vers l'église; il était, jusqu'au milieu de notre siècle, environné de vignes. Quelques fragments de tuiles exhumés lors des fouilles du prieuré attestent l'existence d'un établissement romain à proximité, tandis que deux énormes fûts de colonnes encastrés au XIXe siècle dans la clôture d'un jardin près de l'église, et disparus depuis, provenaient probablement des ruines d'un édifice romain important, peut-être éloigné[10]. Des traces d'une occupation humaine beaucoup plus ancienne ont également été repérées sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice, puisque des pilotis lacustres existent en face du prieuré, à l'embouchure de la Venoge et au large de Dorigny. Des sépultures de l'âge du bronze ont été découvertes à plusieurs reprises et plus de 60 tombes de La Tène ont été fouillées au lieu-dit en Pétoleyres. Quant au haut Moyen Age, il est représenté par une importante nécropole, dont 250 tombes renfermant un riche matériel ont été dégagées sur les Mausannes, à côté du cimetière de La Tène[11].

Au Moyen Age, toutes les terres s'étendant entre le village et le lac, à l'Est du chemin descendant à l'église, étaient appelées Cheretenges. Ce nom, qui subsiste de nos jours sous la forme de Terretenges, semble être l'appellation primitive du village, appellation remplacée par le vocable de l'église dès la seconde moitié du XIe siècle au plus tard[12].

---

naissance, de même que M. Pierre Margot, qui nous a constamment aidé au cours de nos recherches.

MM. Christophe Amsler et Patrice Gagliardi, architectes, ont effectué une grande partie des relevés et des photographies. Des prises de vue à l'échelle 1:20 de certaines élévations ont été faites par le bureau Louis Barraud, géomètre. Mme Nora Ferrero, Mlle Nicole Bourquin, M. Gaston Zoller nous ont enfin aidé à différentes phases de notre travail; nous leur en savons gré.

[10] A. Naef, *op. cit.*, p. 34.

[11] Sur ces anciennes découvertes, voir: D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 316-319. E. Mottaz, *op. cit.*, p. 623-624.

[12] E. Mottaz, *op. cit.*, p. 624.

A. Le prieuré de Saint-Sulpice jusqu'à la Réforme

Les plus anciens documents mentionnant Saint-Sulpice sont conservés dans le Cartulaire de l'abbaye de Molesme, en Côte-d'Or; cette abbaye bénédictine a été fondée en 1075 par Robert de Molesme — le futur initiateur de la réforme cistercienne, à laquelle, du reste, Molesme ne se ralliera pas. Il s'agit de notices résumées d'actes de donations faites en faveur de l'abbaye par des membres d'une riche famille de la région lémanique, les seigneurs de Bex; par celles-ci:

Turumbert de Bex et sa femme Constance offrent à Molesme tout ce qu'ils possèdent à Denges en alleu et à Saint-Sulpice en bois, champs, prés, vignes et eaux, ainsi que leur part de l'église de Saint-Sulpice. Turumbert élargit par la suite sa donation à tous ses prés, champs, vignes, maisons, chesaux, bois et eaux sis entre le Bief et la Chamberonne[13].

Son frère Louis donne à la même époque à Molesme ses prés, champs, vignes, maisons, chesaux, bois et eaux, également situés entre le Bief et la Chamberonne, avec la terre qui devait lui revenir de son cousin Ponce[14].

Ces donations sont ensuite confirmées aux frères de Molesme et de Saint-Sulpice par Humbert de Bex, fils de Louis et d'Ammaudrie, et neveu de Turumbert et de Constance. Cette confirmation, effectuée certainement après le décès des donateurs, est faite en présence de Guy, abbé d'Aulps (Haute-Savoie) de 1097 à 1113, et de Hugues, premier prieur connu de Saint-Sulpice[15]. Enfin, entre 1105 et 1111, l'évêque de Lausanne, Gérald de Faucigny (1105-1129), cède à l'abbé Robert de Molesme (1071-1111) l'église de Saint-Sulpice avec sa dot, sa dîme et ses autres redevances[16].

Ainsi, au moment de la donation de Turumbert — dans le dernier quart du XIe siècle, Molesme n'ayant été fondée qu'en 1075 —, une église existait déjà à Saint-Sulpice; elle était probablement fort ancienne, puisqu'elle avait déjà donné son nom au village. Le

---

[13] *Cartulaire de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres, 916-1250*, publié par J. Laurent, Paris 1907-1911, n° 154, p. 142.

[14] *Idem*, n° 140.

[15] *Idem*, n° 141.

[16] *Idem*, n° 215.

vocable de Saint-Sulpice est d'ailleurs cité dès le milieu du IXe siècle dans le diocèse de Lausanne à Vuippens (Fribourg), le saint vénéré étant Sulpice le Pieux, archevêque de Bourges entre 615 et 647[17]. D'autre part, l'église était paroissiale, puisque les seigneurs de Bex possédaient une part de ses revenus et qu'elle bénéficiait d'une dot et d'une dîme; cette paroisse de Saint-Sulpice subsistera jusqu'au XIIIe siècle avant d'être rattachée à celle d'Ecublens[18].

Un prieur et des moines sont cités à Saint-Sulpice lors de la confirmation de Humbert; la présence parmi les témoins de l'abbé d'Aulps pourrait signifier que le prieuré a été subordonné un temps à cette abbaye qui a dépendu de Molesme dès sa fondation, vers 1095, jusqu'à 1120[19].

L'accroissement des biens du prieuré est rapide; il reçoit avant 1135 la chapelle d'Ecublens puis, entre 1145 et 1159, l'église de Préverenges. L'église de Blonay est ensuite offerte à Molesme en 1135 par l'évêque Guy de Marlagny et un prieuré y est installé, rattaché à Saint-Sulpice avant 1221[20].

Aux XIIe et XIIIe siècles, l'église de Saint-Sulpice possède un second vocable, sainte Marie-Madeleine, qui doit avoir été rapidement oublié, car les textes postérieurs ne le mentionnent plus[21].

Malgré l'importance des propriétés foncières du prieuré, il semble que ses revenus aient diminué au début du XIIIe siècle: en 1205 en effet, le chapitre de Lausanne renonce à ses droits sur l'église de Préverenges, prenant en pitié la pauvreté des religieux de Saint-Sulpice, qui ne sont plus, en 1217 et 1227, que trois moines avec le prieur[22]. La situation paraît s'être rétablie vers 1240: à cette époque, le pouillé de Molesme signale pour Saint-Sulpice un revenu nettement supérieur à la moyenne des monastères dépendant de l'abbaye[23]. De la vie du prieuré jusqu'au XVe siècle, nous

---

[17] M. Benzerath, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, Fribourg 1914, p. 120-121.

[18] E. Mottaz, *op. cit.*, p. 628.

[19] M. Thibout, *L'abbaye d'Aulps*, dans *Congrès Archéologique de France*, CXXIII^e session, 1965, Savoie, p. 228-229.

[20] A. Wildermann, *op. cit.*, p. 1472.
P. Bissegger, *op. cit.*, p. 6.

[21] A. Wildermann, *op. cit.*, p. 1471.

[22] P. Bissegger, *op. cit.*, p. 6.

[23] *Cartulaire de Molesme*, *op. cit.*, n° 274, 40 sous alors que la plupart des monastères paient 20 sous.

ne connaissons ensuite plus guère que le nom des prieurs successifs[24]. Toutefois, nous savons que le comte Amédée de Savoie vouait un attachement particulier à Saint-Sulpice et qu'à sa mort, en 1397, des largesses sont faites au couvent[25].

Dès le milieu du XVe siècle, le prieuré tombe en commende et dès lors est administré par des membres du clergé séculier, issus des grandes familles régionales et cumulant les bénéfices[26]. A cette époque, il n'y a plus de moines au prieuré, dont tous les biens et revenus sont amodiés, c'est-à-dire loués, en 1464 à Jean Perdolliet, chapelain de Lausanne et curé de Torny[27]. Celui-ci s'engage à dire l'office dans l'église et à loger au prieuré des personnes propres à desservir les offices. C'est ensuite le curé d'Ecublens qui officiera à Saint-Sulpice[28], alors que d'autres amodiataires religieux succéderont à Perdolliet jusqu'à la Réforme (voir annexe II).

Au moment de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, le prieur de Saint-Sulpice est Aymon de Gingins, abbé notamment du couvent cistercien de Bonmont et ami des Bernois; ces derniers lui laissent l'usufruit de ses bénéfices jusqu'à sa mort: la «Petite Largition» édictée le 1er novembre 1536 attribue à la ville de Lausanne une partie des anciennes possessions ecclésiastiques et épiscopales avec «le prioré de sainct Sulpice près du lac après le trespas de Monsr de Bonmont»[29]. La ville de Lausanne n'entre ainsi en possession du prieuré et de ses biens qu'après le décès d'Aymon de Gingins, survenu en 1537.

Une énumération des biens du prieuré rédigée en 1508 donne quelques renseignements succincts sur l'aspect du couvent avant la Réforme: *Et primo claustrum ipsius prioratus cum omnibus edifficiis in ipso claustro existentibus ac ecclesia ibidem existente iuxta carreriam publicam a borea, claustrum vinearum ipsius prioratus infra limitatum a vento,*

---

[24] P. Bissegger, *op. cit.*, p. 4, 6.

[25] AC Morges, BBB 1, Comptes de Châtellenie à Turin, copie A. Milloud 1899, p. 108-109, 118.

[26] P. Bissegger, *op. cit.*, p. 4.

[27] E. Mottaz, *op. cit.*, p. 627.

[28] *Idem*, p. 628.

[29] F. De Gingins-La-Sarra et F. Forel, *Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. VII, n° CVIII.

rispam lacus ex oriente et gerdile ipsius prioratus ex occidente, incluso curtili ipsius prioratus a parte orientis sito[30].

Le prieuré comprenait donc au début du XVIe siècle plusieurs bâtiments entourant un cloître situé au Sud de l'église; un courtil (jardin clos) prenait encore place à l'intérieur de l'enceinte, à l'Est des bâtiments. A l'extérieur de l'enceinte se trouvaient des vignes au Sud, un deuxième jardin à l'Ouest, un chemin, toujours existant, au Nord, et la rive du lac à l'Est.

L'église

Sans reprendre ici l'étude archéologique complète du sanctuaire — cet article étant axé sur les bâtiments conventuels —, il importe néanmoins de connaître l'évolution du chantier de l'église pour comprendre celle du couvent. Les fondations et les élévations intérieures du chevet ont été analysées en 1973 par P. Eggenberger et W. Stöckli[31]. Depuis, nous avons pu décrépir et relever pierre à pierre la face extérieure du mur Sud du transept (fig. 2) — déjà étudiée dans ses parties basses par Ch. Bonnet — et effectuer une observation attentive des autres élévations extérieures qui n'ont pas été recrépies lors de la restauration de la fin du XIXe siècle.

L'église a une orientation inhabituelle Nord-Ouest/Sud-Est, probablement dictée par sa situation à l'extrémité d'une pointe de terre s'avançant dans le lac. Pour faciliter la description, nous admettrons une orientation normale, chevet à l'Est.

Les fondations du *chevet*, dont la largeur varie de 1,20 à 1,70 m, dessinent un transept rectangulaire avec une abside de plan outrepassé, flanquée de deux absidioles semi-circulaires. Une interruption des fondations en face de l'abside indique qu'un arc unique devait relier le chevet à la nef (fig. 3).

La construction s'est déroulée ensuite en plusieurs étapes: un muret d'une hauteur de 1,0 à 1,50 m et d'une largeur de 1,10 m a d'abord été élevé sur cette base. Plus étroit que les fondations, ce muret a été légèrement réorienté vers le Nord et se trouve donc

---

[30] AVL, C 174, Reconnaissances pour Saint-Sulpice 1508, fo 7.

[31] P. Eggenberger publiera prochainement les résultats de sa fouille de l'église; les principaux éléments figurent déjà dans P. Bissegger, *op. cit.*, et dans W. Stöckli, *op. cit.*, p. 103.

placé de biais sur celles-ci. Il est bâti en assises régulières de petits moellons de calcaire et de molasse partiellement posés en épi; son sommet est recouvert d'une couche de mortier lissé à la truelle qui l'a protégé des intempéries jusqu'à la reprise des travaux. Une modification du plan est déjà réalisée par rapport aux fondations: deux larges piliers engagés sont ajoutés dans le transept de part et d'autre de l'ouverture de la nef. Deux portes sont prévues, l'une à l'extrémité Nord du transept, l'autre dans le mur occidental du croisillon Sud (fig. 3). Cette dernière, plus large, donnera accès par la suite au cloître; elle signifie que, dès le début du chantier, la construction de l'église découle d'une fondation monastique, une porte à cet endroit étant inutile dans une simple église paroissiale, de même qu'un tel développement du chevet.

Le chantier a dû ensuite s'interrompre pendant une assez longue période, car la maçonnerie qui vient compléter les élévations présente un aspect fort différent: les assises deviennent très irrégulières et sont formées de moellons de plus grandes dimensions et de formes diverses. Le mortier change également de composition et les joints sont tirés à la pointe. Cette maçonnerie s'observe sur près de 3,0 m de hauteur sur tout le pourtour du chevet, elle est percée de trous de boulins qui traversent le mur de part en part (fig. 2). Dès cette étape, les deux portes voûtées sont achevées, alors que les fenêtres du transept ne sont qu'ébauchées; terminées lors de l'étape suivante, celles-ci sont en plein cintre, très étroites à l'extérieur et ébrasées vers l'intérieur. Trois baies sont établies dans le croisillon Nord: deux dans le mur Nord et la troisième dans la paroi occidentale. Cette dernière n'a pas son pareil dans le croisillon Sud, car la toiture de la galerie du cloître l'aurait coupée; l'unique fenêtre percée dans le mur Sud est rejetée dans l'angle Sud-Est du croisillon, son embrasure est en biais, la construction de bâtiments conventuels adossés au chevet était donc déjà projetée lors de l'établissement de cette baie qui aurait dû s'ouvrir au-dessus de leur toit (fig. 2).

Le même chantier voit la construction de l'abside et des absidioles s'achever; elles sont voûtées en cul-de-four et dotées de petites baies en plein cintre. L'abside reçoit à l'extérieur un décor de lésènes et d'arcatures doubles aveugles (fig. 1).

Il reste à compléter l'élévation des murs et à réaliser le couvrement du chevet; on termine les murs en deux phases. La maçonne-

rie de la première est constituée de moellons plus petits, mais le mortier reste le même que celui utilisé lors de l'étape précédente. La seconde phase comprend la maçonnerie des pignons et probablement la souche du clocher; elle se distingue de la première essentiellement par les chaînes d'angle qui sont établies, au-dessus d'une limite horizontale, en moellons et blocs de tuf et non plus en molasse.

Les bras du transept sont couverts de berceaux transversaux et la croisée d'une coupole sur trompes de plan rectangulaire (fig. 4); les arcs qui la soutiennent sont plus étroits que les piliers engagés sur lesquels ils reposent, il y a donc eu modification du système choisi au début de la construction. Cette coupole amène une forte poussée sur les arcs qui a rapidement posé des problèmes statiques; en effet, l'arc triomphal a été obturé avant même l'achèvement de l'église par un mur percé d'un passage et de deux petites fenêtres en plein cintre.

Un *clocher* cubique en tuf (fig. 5) a été ensuite élevé au-dessus de la croisée; il repose sur une souche en moellons enserrant la coupole et construite lors de l'établissement des voûtes du chevet[32]. Ses faces Est et Ouest sont ajourées de baies géminées en plein cintre et la face Nord d'une baie simple du même type. Ces ouvertures sont surmontées d'un rouleau retombant de chaque côté sur une colonnette à chapiteau de feuillages; elles sont soulignées d'un bandeau qui fait le tour du clocher, soutenu dans les angles par des consoles à billettes. La face Sud est percée d'une fenêtre étroite et allongée, au-dessus d'une porte basse à linteau à coussinets donnant accès à l'étage des cloches. Un passage monte le long du clocher, auquel on devait accéder par un escalier depuis la nef[33].

---

[32] La base de ce clocher de tuf était renforcée par des poutres — dont il subsiste le négatif — posées sur la souche, au centre des parois. Sur ce type de renforcement, voir: E. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris 1858-1868, t. II, p. 400.

R. Wilcox, *Timber Reinforcement in Medieval Castles*, dans *Château-Gaillard, Etudes de Cartellologie médiévale V*, Caen 1972.

[33] Ce passage a été rétabli à la fin du XIXe siècle et ne reflète sans doute qu'un état tardif; le seuil de la porte du clocher se trouvant au-dessus de la poutre faîtière du bras Sud du transept, il est possible que l'on ait accédé à l'origine au clocher par-dessus la toiture.

Le toit pyramidal de la tour, certainement plus élevé actuellement qu'à l'époque romane, est souligné d'une corniche peu saillante soutenue par une arcature reposant sur des corbeaux sculptés de motifs géométriques et de têtes animales ou humaines. Une remarquable qualité d'exécution caractérise ce décor.

La *nef*, quant à elle, a disparu et seule son extrémité devant le transept a été fouillée par P. Eggenberger et W. Stöckli, mais un relevé cadastral de 1727-1728[34] (fig. 6), levé avant la destruction, en reproduit le plan, alors qu'elle était transformée en grange. D'après le segment du mur latéral Nord conservé, la nef semble avoir suivi à peu près les mêmes étapes de construction que le chevet: leurs fondations sont liées et un premier muret bas a été construit avant que l'élévation ne soit complétée. Par contre, les murs de la nef, contrairement à ceux du chevet, ont été construits sur le même alignement que les fondations, amenant ainsi un désaxement entre les deux parties de l'édifice (fig. 3). La façade de l'église n'a jamais été dégagée, mais nous pouvons estimer la longueur de la nef à environ 21 ou 22 m d'après le plan du XVIIIe siècle qui indique qu'une construction, au moins partiellement voûtée, la précédait; s'agissait-il des vestiges d'un porche ou d'un narthex, ou d'un bâtiment postérieur à la Réforme? Seule une fouille permettrait de trancher.

Les archéologues ont longtemps supposé qu'une voûte couvrait la nef et parlaient même, sans indice précis, de son effondrement au XVe siècle[35]. Toutefois, le parement intérieur du segment conservé du mur latéral Nord ne montre aucune trace de l'arrachement d'une telle voûte, qui aurait de toute façon été trop large puisque aucun pilier ne semble avoir subdivisé la nef; celle-ci était donc simplement charpentée. La toiture avait été surélevée à une date tardive; lors de la démolition, sa poutre faîtière était encastrée dans le pilier médian de la fenêtre géminée Ouest du clocher et ses

---

[34] ACV, GB 181 a, fo 8, 1727. GB 181 b, fo 12, 1728. AC Saint-Sulpice, exemplaire de 1728.

[35] A. Naef, *op. cit.*, p. 37.
E. Mottaz, *op. cit.*, p. 628.
Suisse Romane, éd. Zodiaque 1967, p. 90.
S. Morgan, *Eglises romanes et châteaux forts, Suisse Romande*, Genève 1972, p. 195.

pans coupaient, d'après les traces qu'ils ont laissées contre le mur, la pente de la couverture du transept (fig. 5). A l'époque romane, la poutre faîtière prenait appui dans la souche du clocher et la toiture était à plus faible pente.

L'étude archéologique de l'église permet de la replacer dans l'évolution régionale de l'architecture religieuse. Les traits caractéristiques du plan de Saint-Sulpice — large transept, abside flanquée de deux absidioles sans avant-chœur et nef unique — se retrouvent, avec une similitude quasiment parfaite, à Saint-Martin de Bursins[36]. Cette église, donnée en 1011 par le roi de Bourgogne Rodolphe III au couvent de Romainmôtier, possède un transept voûté de trois berceaux parallèles. Les arcs de la croisée reposent sur les murs sans piliers engagés; cette solution était peut-être celle retenue par les constructeurs des fondations de Saint-Sulpice. La fouille en 1980 d'une partie de la nef a montré que ses fondations sont liées à celles d'un bâtiment conventuel établi dans son prolongement[37]. Cette liaison nous assure d'une reconstruction de l'église postérieurement à la donation de 1011, lors de la fondation par Romainmôtier d'un prieuré à Bursins. L'église peut ainsi être datée avec une grande certitude de la première moitié du XIe siècle; l'analogie des plans des deux édifices implique à l'évidence une relation directe entre leurs bâtisseurs: l'église de Bursins, plus petite et de plan moins régulier, pourrait être la réduction de celle dont on venait de jeter les bases à Saint-Sulpice. Les fondations de celle-ci remontent donc certainement aussi à la première moitié du XIe siècle. La forme des chœurs confirme cette datation; en effet les absides semi-circulaires disparaissent au cours du XIe siècle au profit d'absides plus profondes et échelonnées. Romainmôtier, bâti dans le premier tiers du XIe siècle, est déjà doté de trois absides avec avant-chœur[38]; toutefois, elles sont de longueurs presque égales, contrairement à celles des sanctuaires élevés à la fin du XIe et au début du XIIe siècle dans la région, notamment les églises des prieurés de Rougemont, fondé entre 1073 et 1085[39], de Villars-

---

[36] A. Naef, *Bursins*, dans *RHV* 1902, p. 372-379.
[37] *Chronique archéologique*, dans *RHV* 1981, p. 169-170 et fig. 6.
[38] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, p. 18.
[39] *Idem*, p. 79 et fig. 199.

les-Moines, vers 1100[40], de l'Ile-Saint-Pierre[41] et probablement de Saint-Michel de Burier[42], ainsi que l'église paroissiale d'Avenches[43].

La datation des étapes de l'élévation s'avère plus difficile que celles des fondations; elles sont en effet tributaires des travaux antérieurs et ne peuvent suivre librement l'évolution architecturale du siècle. La construction du muret, ébauche de l'élévation, suit certainement de peu l'établissement des fondations, le léger changement d'orientation et l'ajout des piliers engagés n'impliquant pas de grandes modifications des intentions des bâtisseurs. Un intervalle de quelques années s'écoule probablement avant la reprise de la construction des murs jusqu'à la naissance des voûtes; bien que le changement d'appareil soit net, on constate une continuation parfaite du projet. Les parties hautes du transept, contemporaines du voûtement, se distinguent par un appareil plus régulier: peut-être avait-on fait appel pour la délicate tâche des voûtes à une autre équipe de maçons; le mortier reste cependant le même, ce qui semble indiquer des étapes de chantier très rapprochées. L'étroitesse des arcs de la croisée reposant sur les larges piliers engagés ne suppose pas obligatoirement l'abandon à la dernière minute d'un projet de voûtement différent — trois berceaux parallèles comme à Bursins paraissent maintenant exclus par la position trop élevée des baies du transept. Cette particularité pourrait résulter d'un changement de maçon ou, plus simplement, des progrès réalisés dans l'édification des voûtes depuis la mise en place des piliers avec le muret. La coupole et les deux berceaux transversaux sur les croisillons reprennent le système de voûtement de Romainmôtier. L'adoption de ce modèle paraît indiquer un achèvement de l'église antérieur à la fin du XIe siècle, car la construction du transept de Payerne vers 1080[44] influence rapidement les bâtisseurs d'églises de la région, qui préfèrent dès lors couvrir leurs transepts de voûtes d'arêtes comme à Villars-les-Moines, Rougemont ou l'Ile-Saint-

---

[40] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, p. 79 et fig. 192.

[41] D. Gutscher, *Das ehemalige Cluniazenserpriorat auf der St. Peterinsel*, dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1985.3, fig. 6.

[42] M. Grandjean, *Un prieuré bénédictin méconnu, Saint-Michel de Burier*, dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, XXV.1974.1, p. 36-40.

[43] AMH, A 22/5 (b), relevés des fouilles de P. Margot.

[44] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, p. 57.

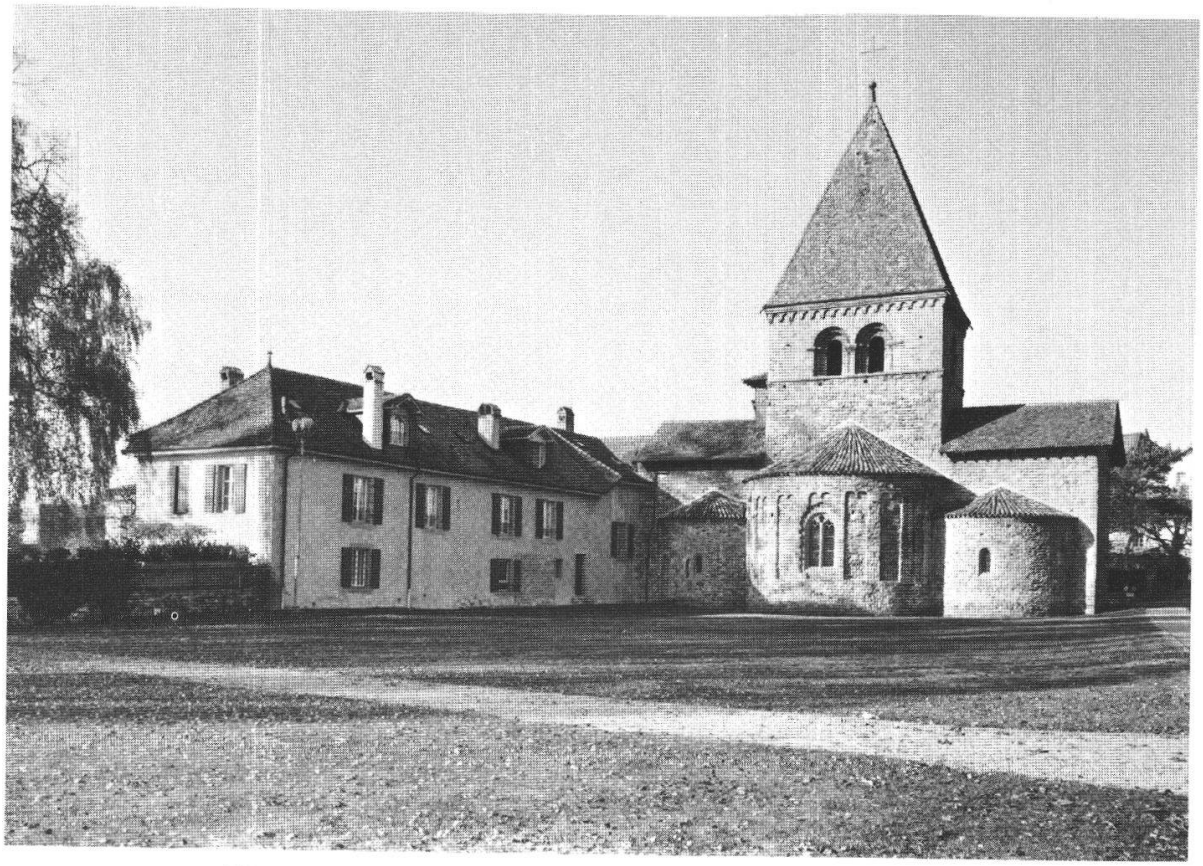

Fig. 1. Prieuré de Saint-Sulpice: *Chevet de l'église romane.*

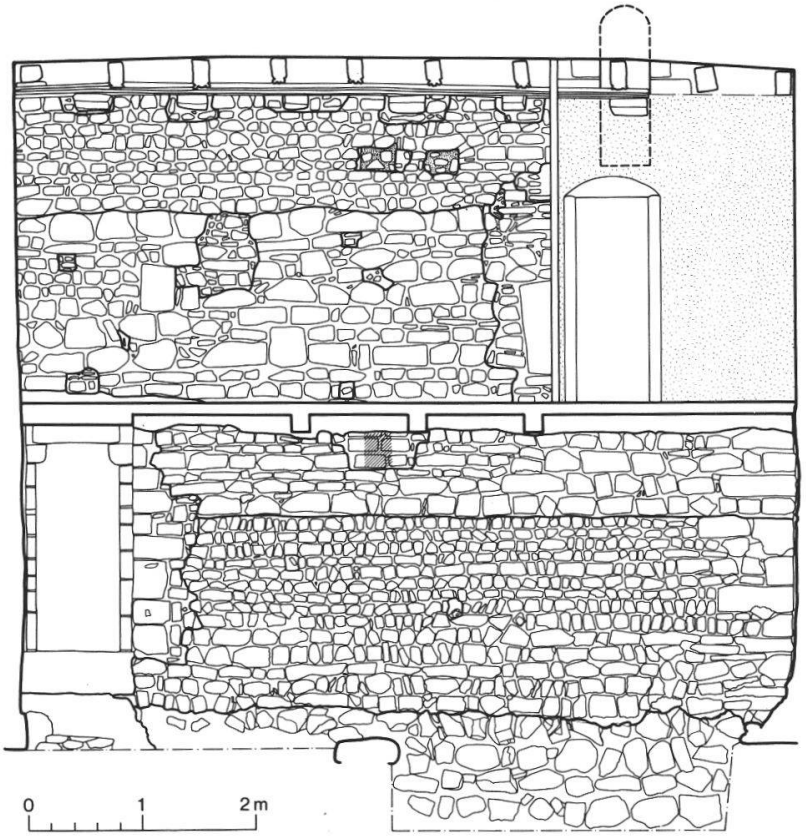

Fig. 2. Relevé du mur Sud de l'église, face externe.

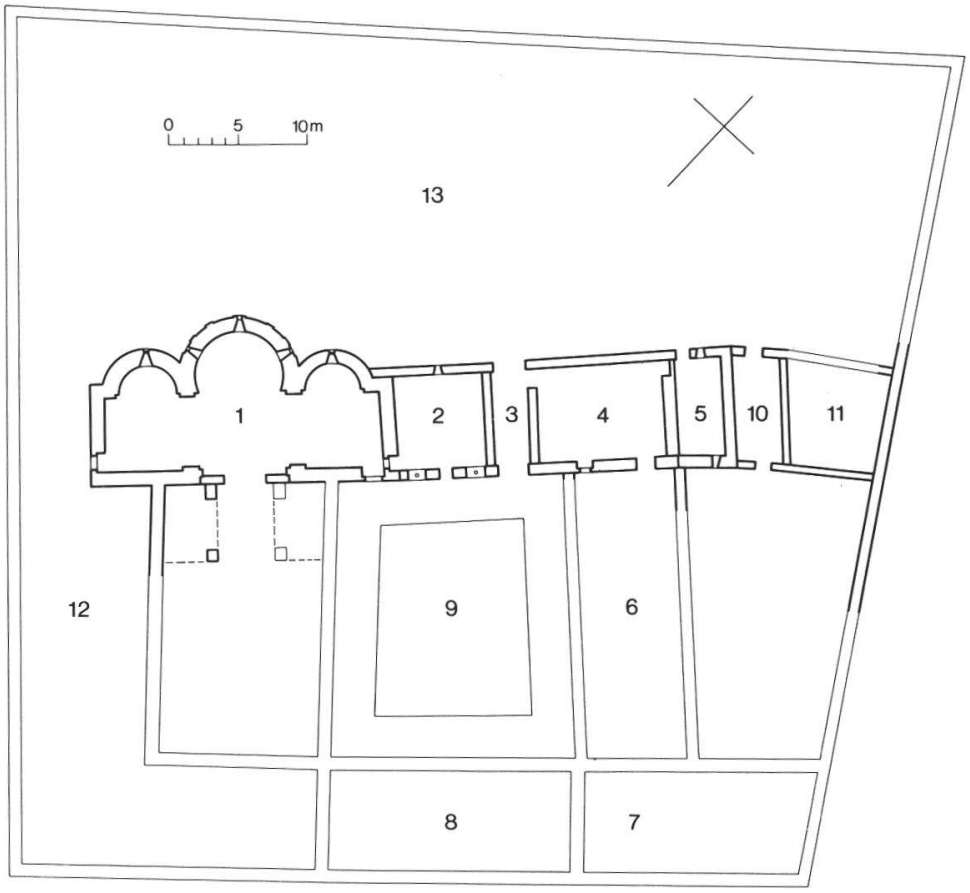

Fig. 3. Plan reconstitué du prieuré médiéval. 1. Eglise. 2. Salle capitulaire. 3. Couloir. 4. Salle des moines. 5. Latrines (?). 6. Réfectoire (?). 7. Communs (?). 8. Cellier (?). 9. Cloître. 10. Couloir. 11. Grande salle. 12. Cimetière. 13. Jardin.

Fig. 4. Coupe du chevet de l'église (relevé P. Nicati, Archives suisses des Monuments Historiques, (AMH), Berne).

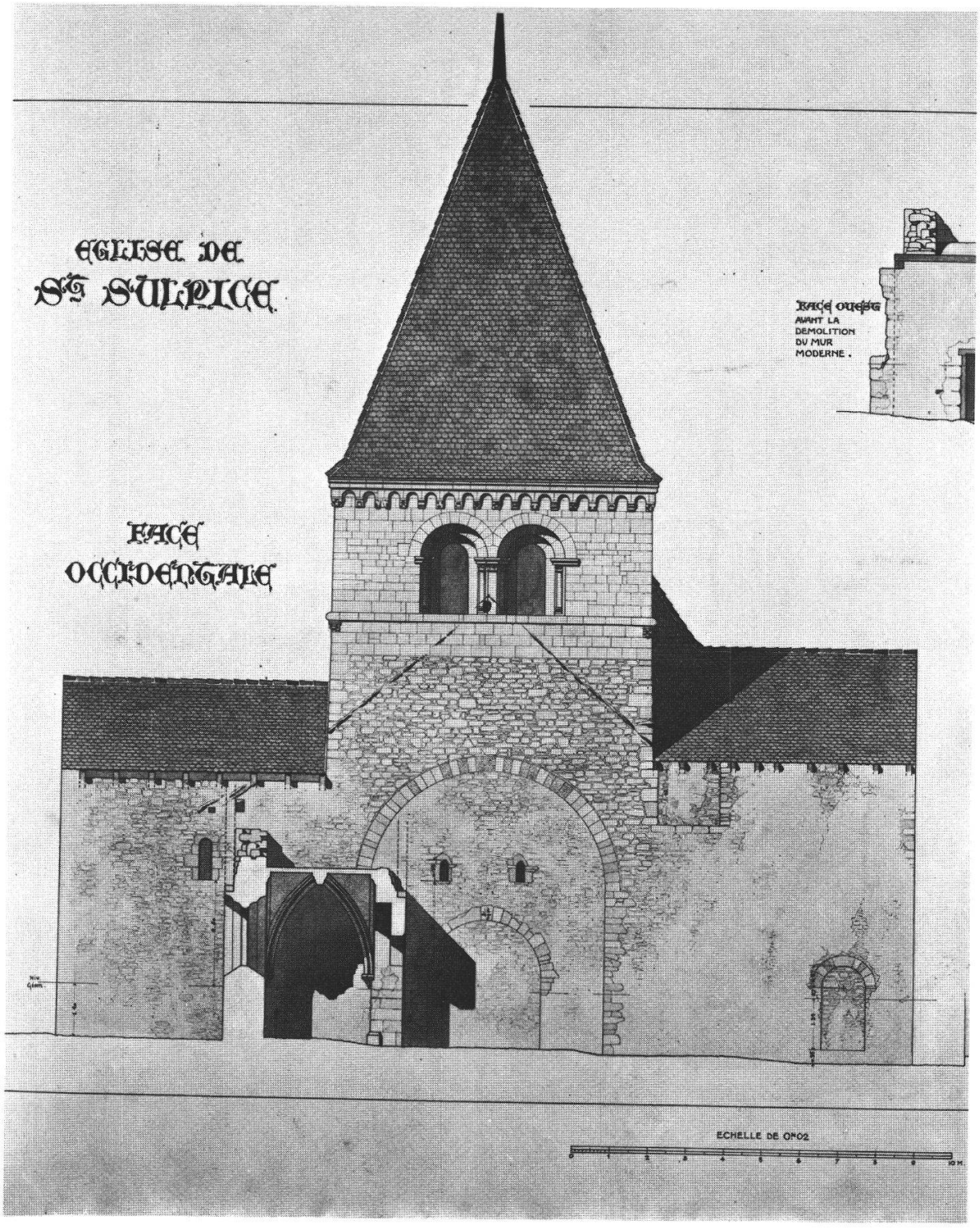

Fig. 5. Face occidentale du chevet (relevé P. Nicati, AMH, Berne).

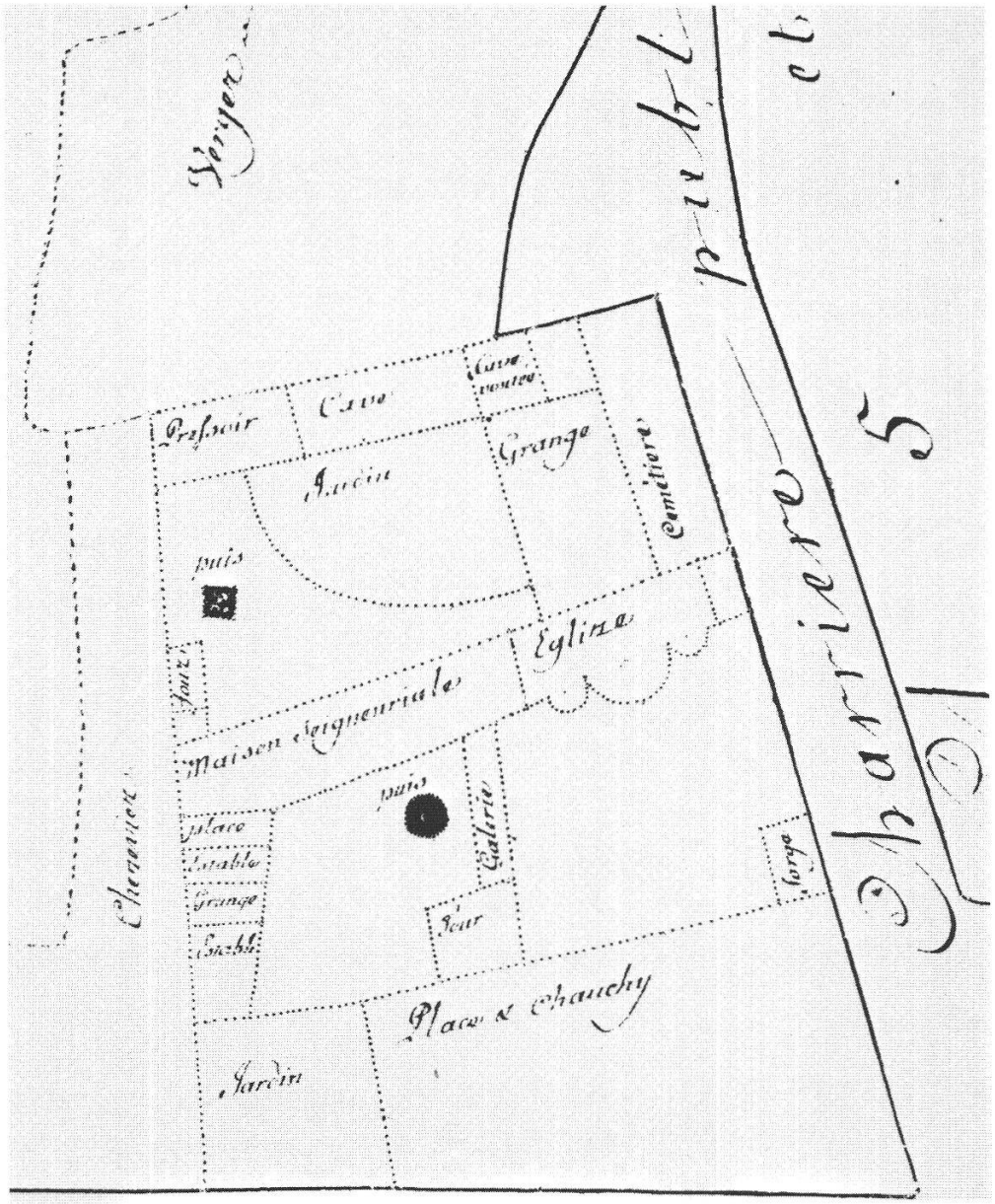

Fig. 6. Plan cadastral de 1727-1728 (AC Saint-Sulpice).

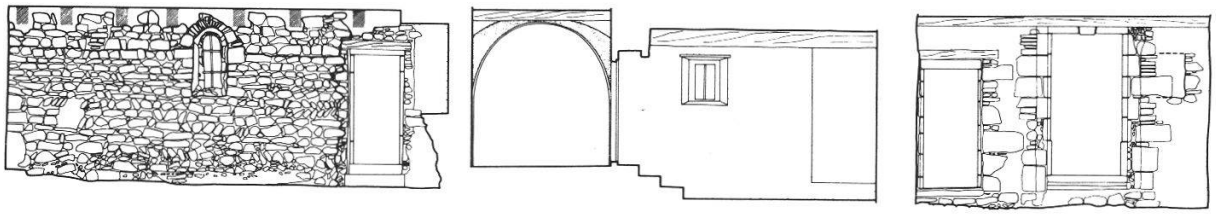

Fig. 7.

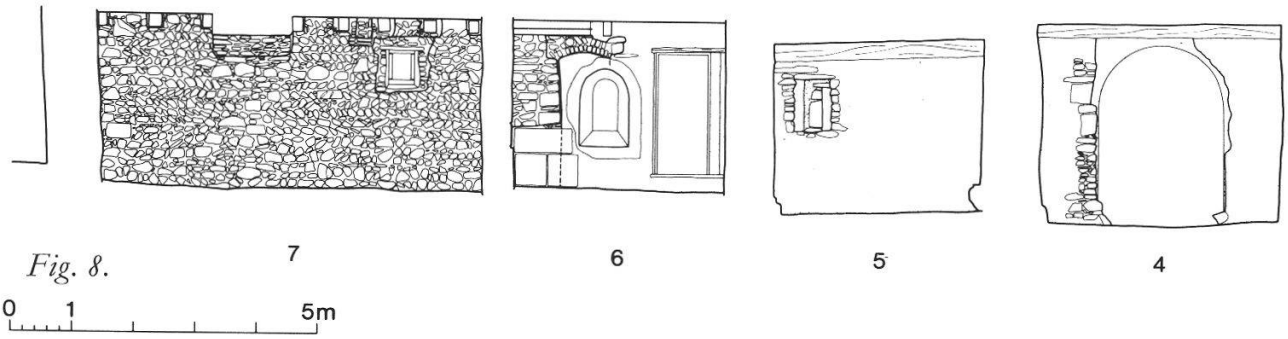

Fig. 8.

Fig. 7. Relevé de la façade orientale du rez-de-chaussée du bâtiment des moines, face interne. Moyen Age: *1. Salle capitulaire. 2. Couloir. 3-4. Salle des moines. 5. Latrines (?). 6. Couloir. 7. Grande salle.* XVIe-XVIIIe siècles: *1. Cave. 2. Couloir. 3-7. Etables.*

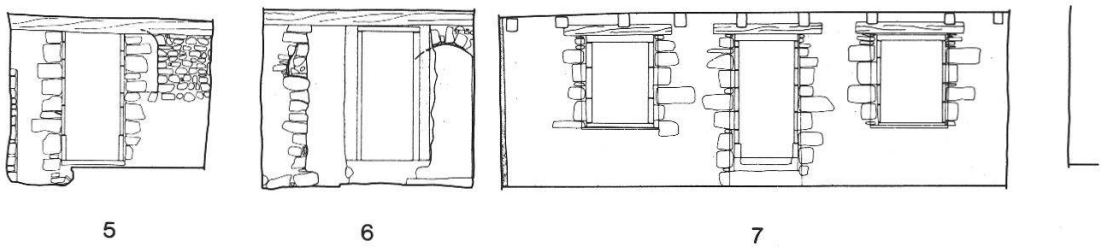

Fig. 7.

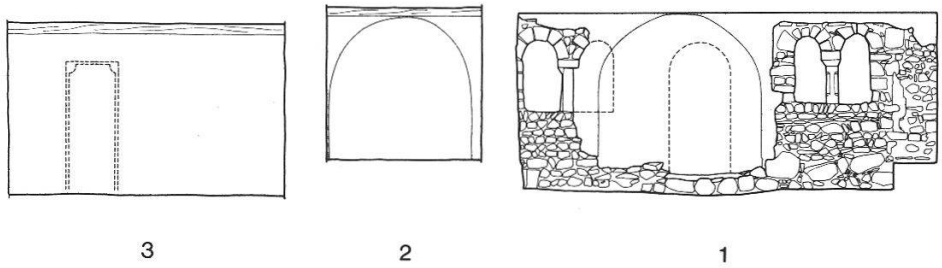

Fig. 8.

Fig. 8. Relevé de la façade occidentale du rez-de-chaussée du bâtiment des moines, face interne. Voir légende de la fig. 7.

Fig. 9. Façade occidentale du bâtiment des moines en 1971 après le décrépissage.

Fig. 10. Façade occidentale de la salle capitulaire après la restauration de 1971.

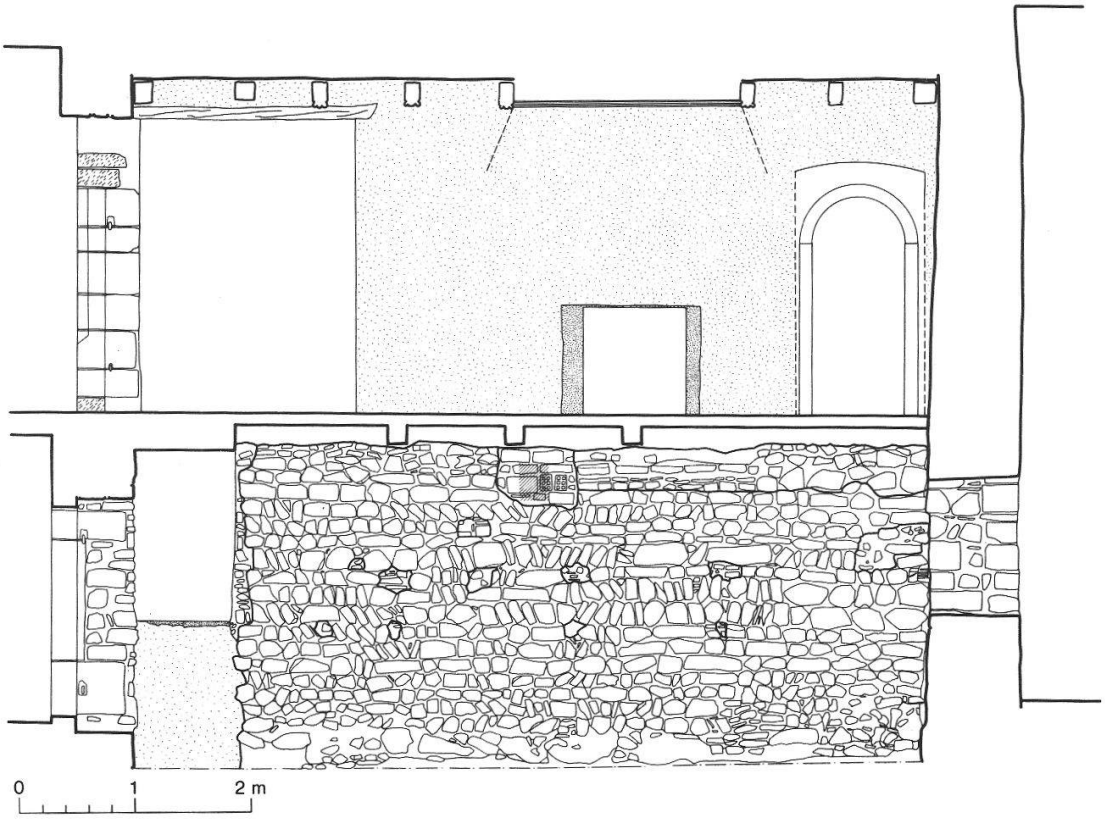

Fig. 11. Relevé de la paroi Sud de la salle capitulaire et de la chambre du prieur (?).

Fig. 12. Façade occidentale de la salle des moines et des latrines (?) avec à gauche la limite Sud du premier chantier roman, au centre la fenêtre des latrines et à droite la chaîne d'angle du deuxième chantier roman.

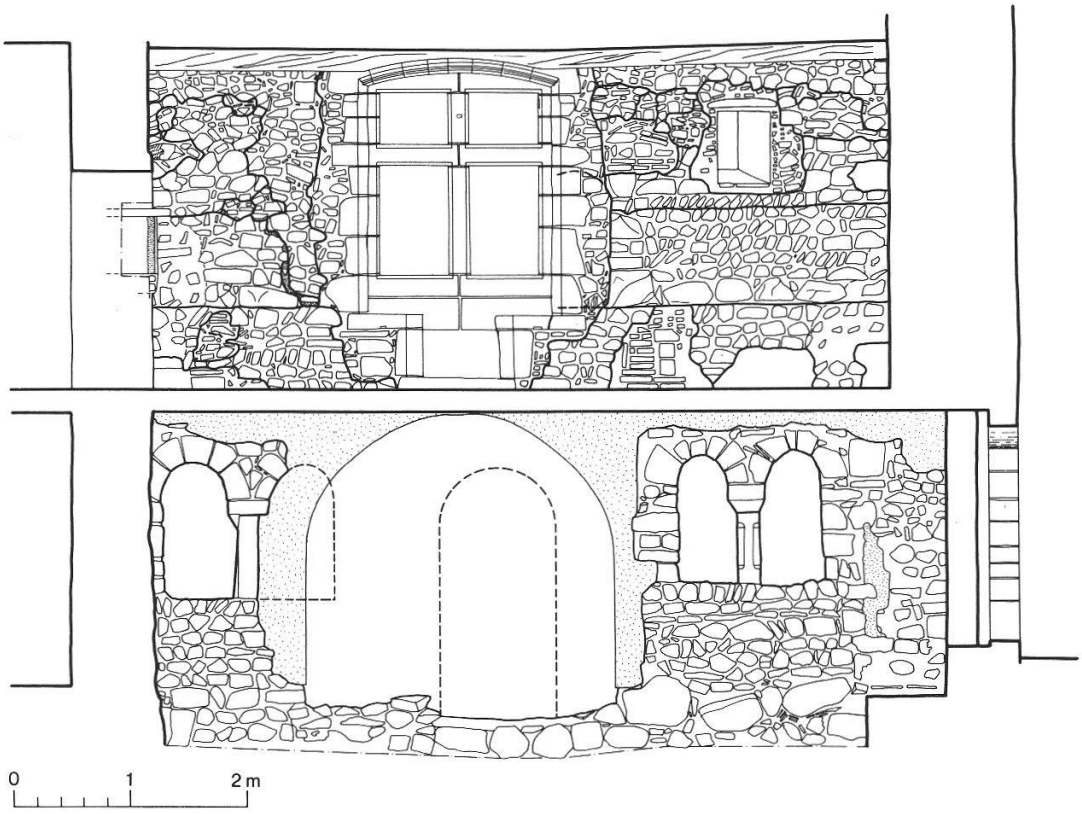

Fig. 13. Relevé de la façade occidentale de la salle capitulaire et de la chambre du prieur (?), face interne.

Fig. 14. Segment du mur d'enceinte roman avec, à gauche, la porte des vignes supprimée en 1819.

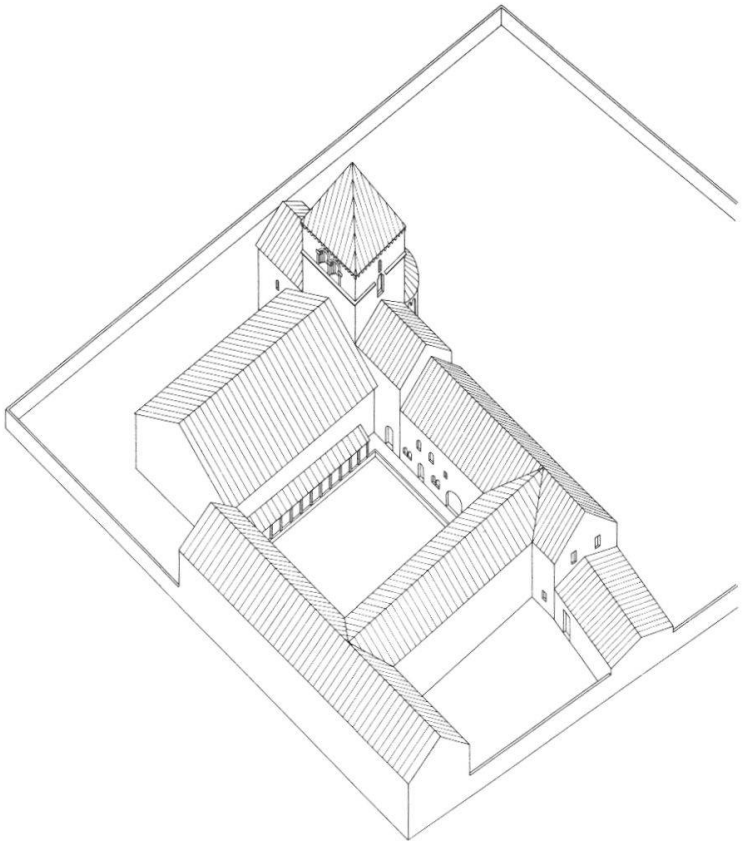

Fig. 15. Reconstitution axonométrique du prieuré médiéval.

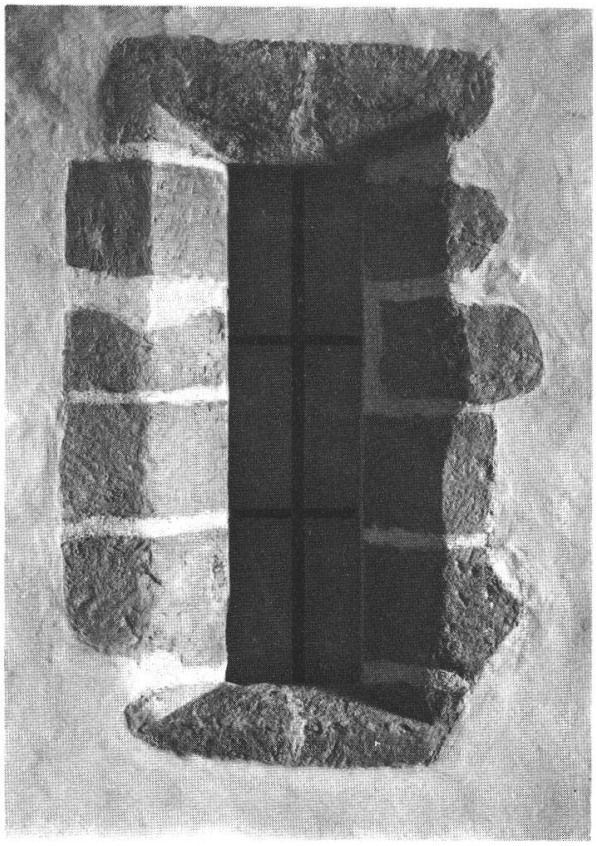

Fig. 16. Baie de la façade Sud du dortoir des moines, XIVe siècle.

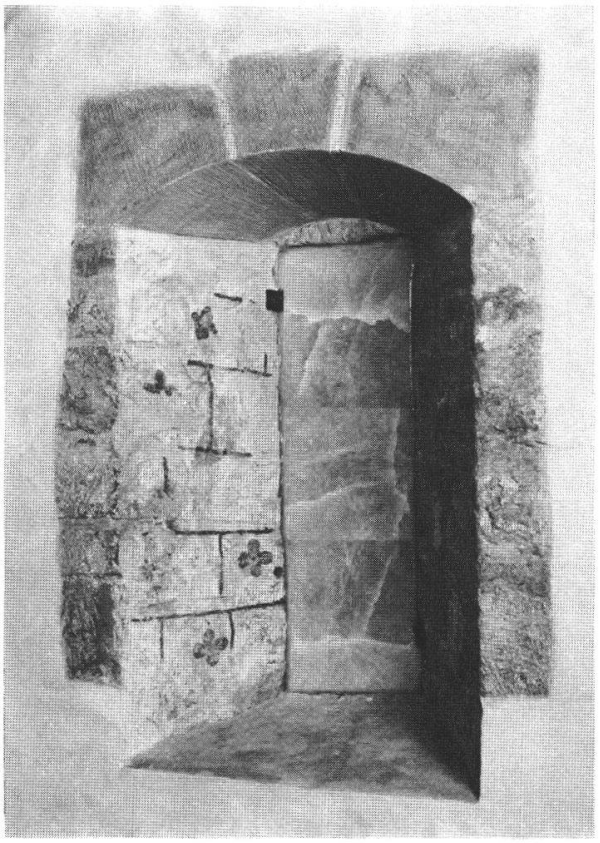

Fig. 17. Décor peint de l'embrasure de la baie de la façade Sud du dortoir des moines, XIVe siècle.

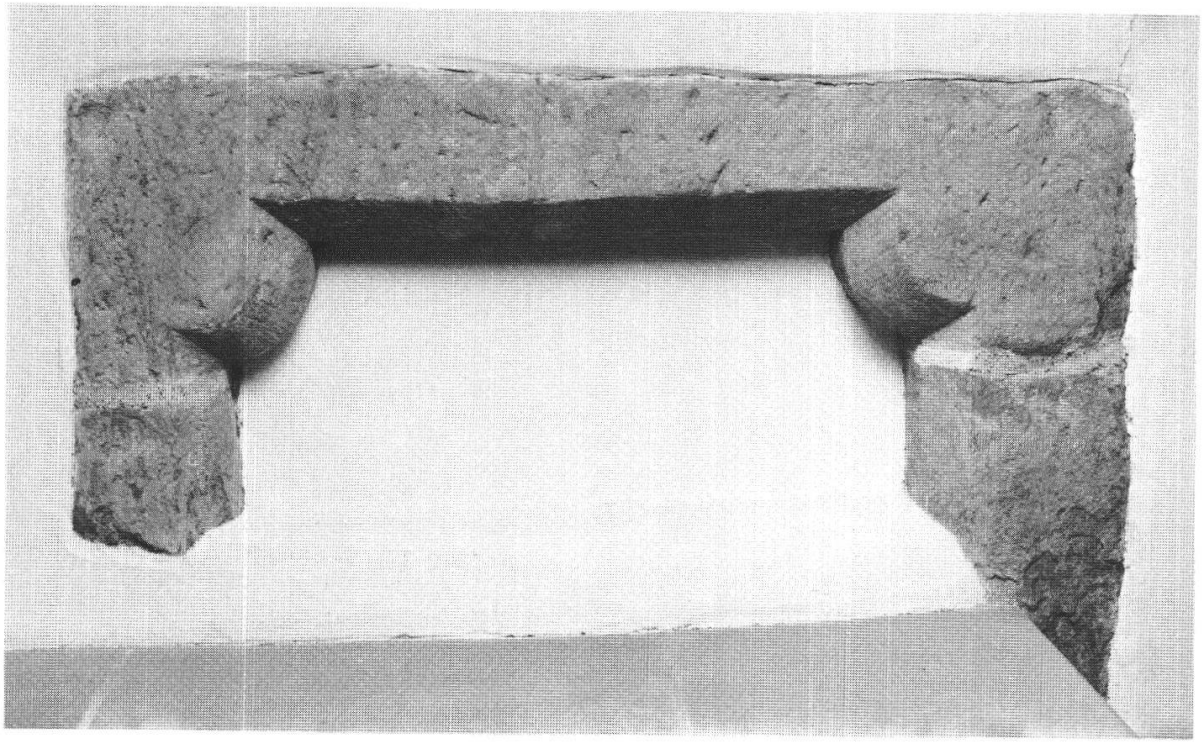

Fig. 18. Porte reliant la salle des moines au réfectoire, XIVe siècle.

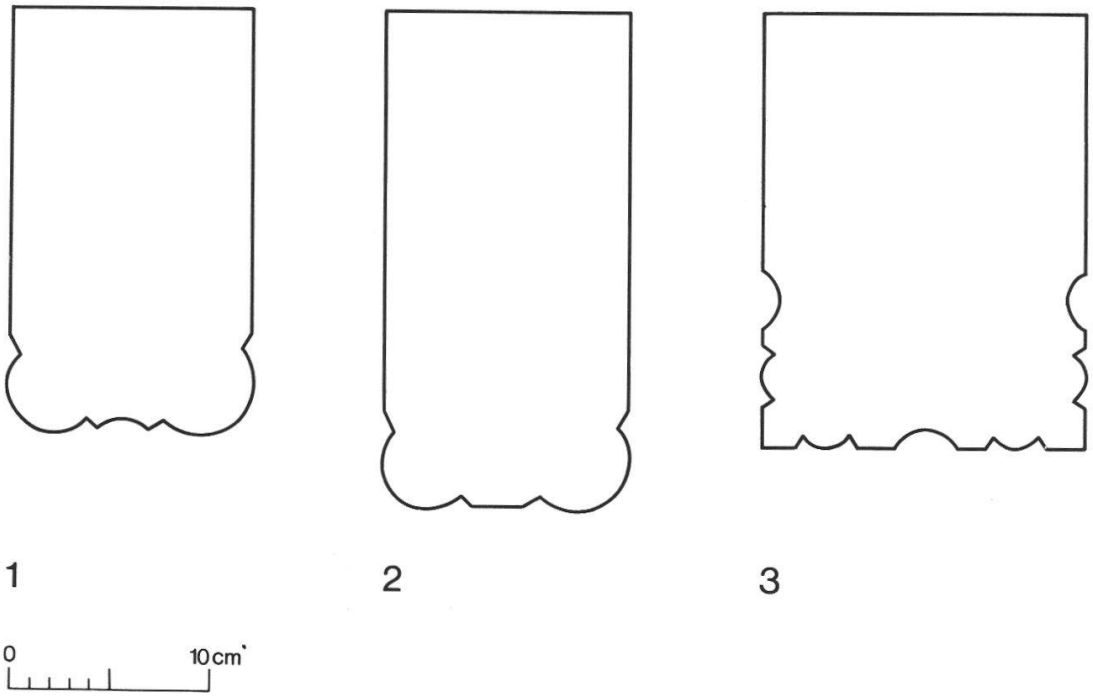

Fig. 19. Profils des solives moulurées. 1. Dortoir. 2. Chambre du prieur. 3. Salle neuve.

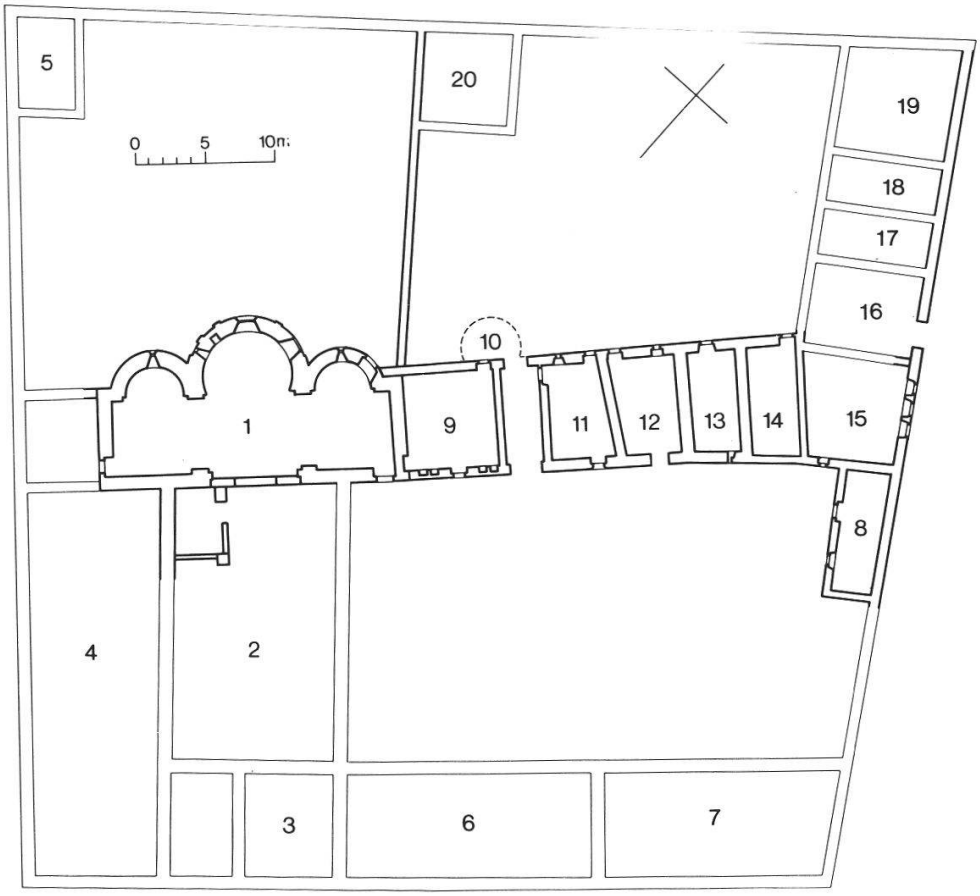

Fig. 20. Reconstitution du plan des bâtiments au XVIIIe siècle. 1. Temple. 2. Grange du dîme. 3. Cave voûtée. 4. Cimetière. 5. Forge, corps de garde. 6. Cave. 7. Pressoir. 8. Four. 9. Cave. 10. Viorbe. 11-15. Etables. 16. Place. 17. Etable. 18. Grange. 19. Etable. 20. Tour.

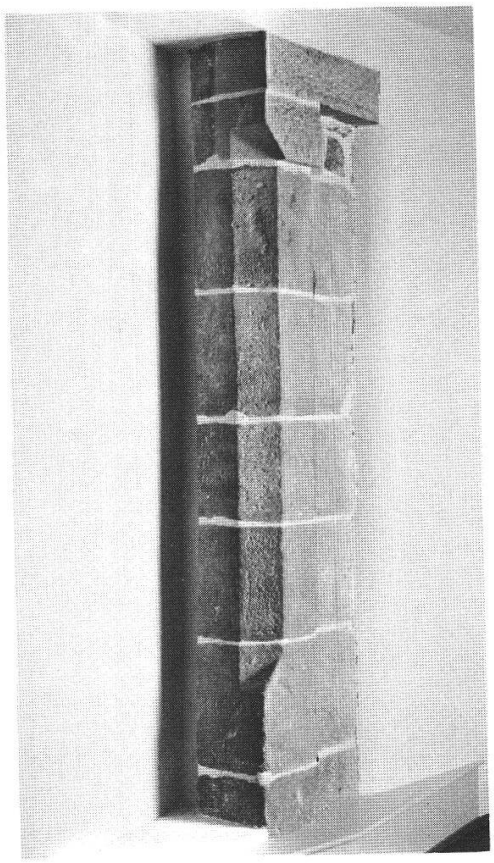

Fig. 21. Ancienne porte de la salle à boire, début du XVIIe siècle.

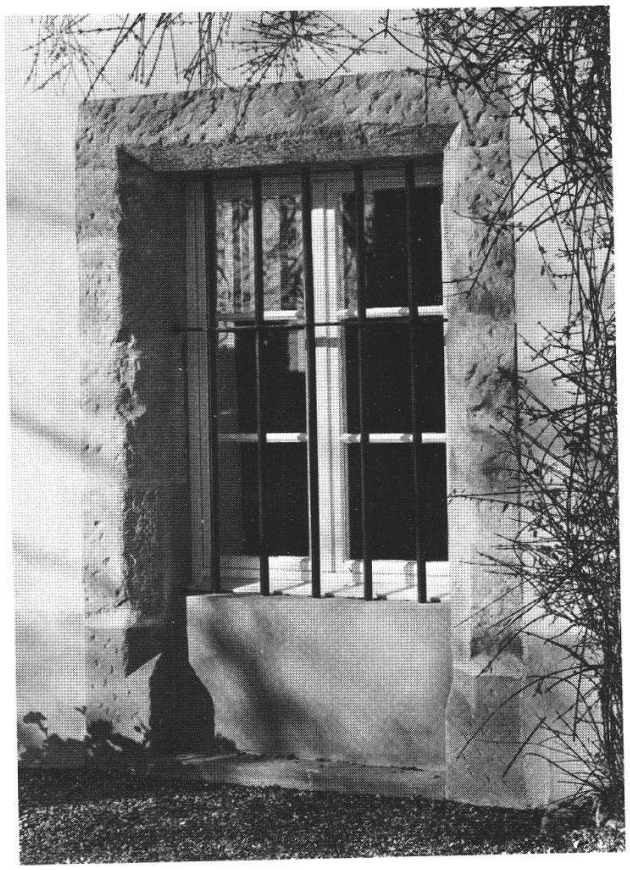

Fig. 22. Ancienne porte d'étable dans la façade orientale, début du XVIIe siècle.

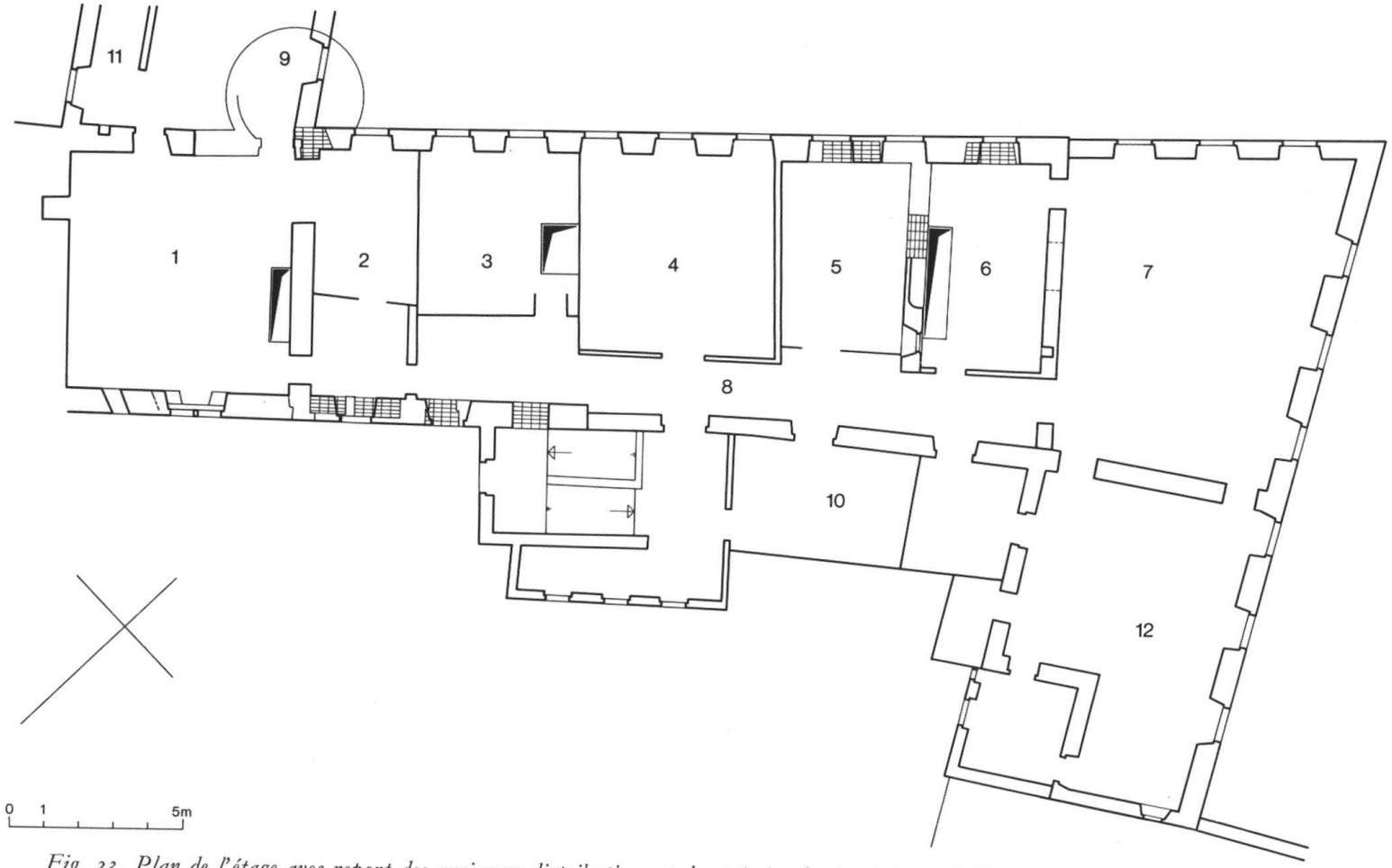

Fig. 23. Plan de l'étage avec report des anciennes distributions et des trémies de cheminée. 1. Salle à boire. 2. Lardier et entrée de la cuisine. 3. Cuisine. 4. Poêle. 5. Chambre chaude. 6. Cuisine neuve, chambre. 7. Salle neuve. 8. Allée. 9. Viorbe. 10. Galerie. 11. Galerie menant à la tour. 12. Chambre au-dessus du four.

Fig. 24. Vue générale côté jardin, à gauche la façade de 1819, à droite l'aile de 1836.

Fig. 25. La cour à la fin du XIXe siècle avant la démolition des dépendances (AMH, A 165/6).

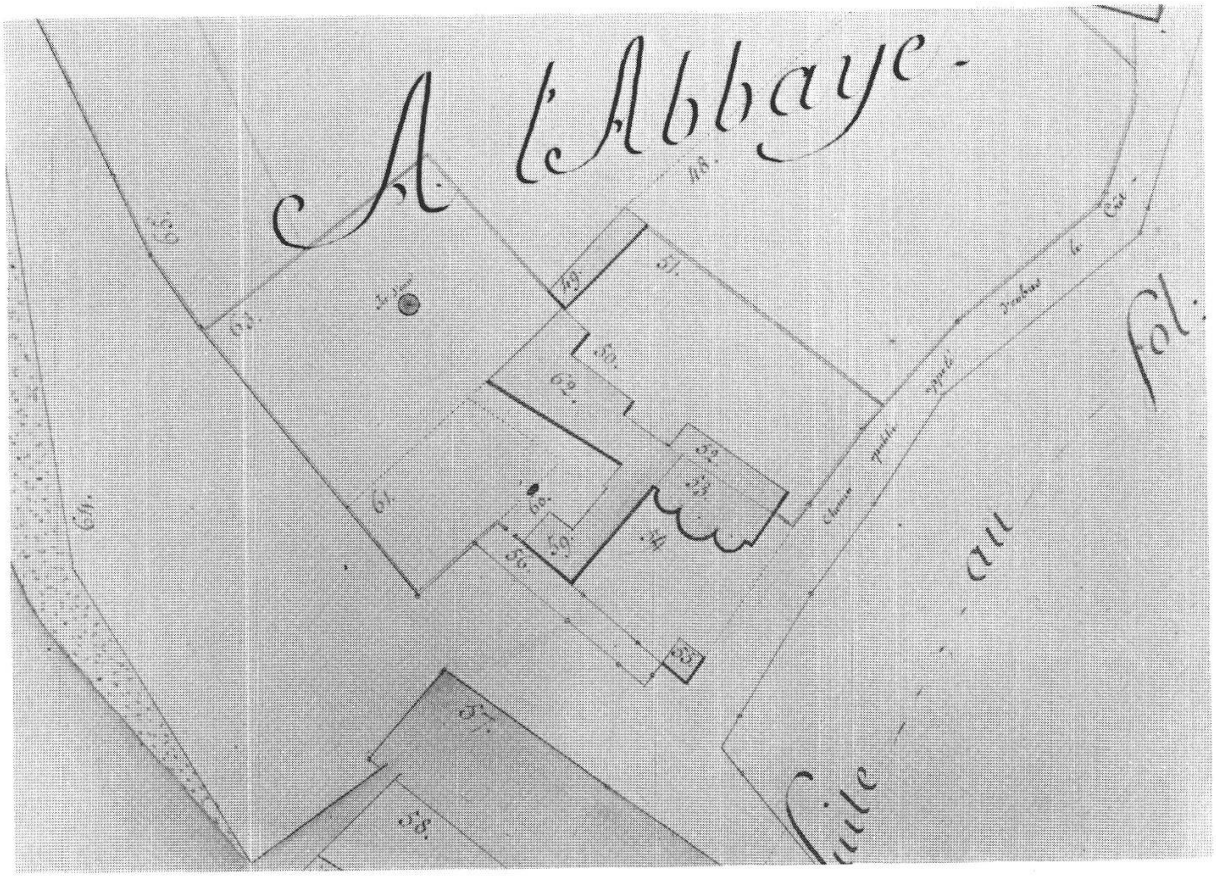

Fig. 26. Plan cadastral de 1834 (ACV, GB 181 c2, f° 1). 49. Bûcher et poulailler. 52. Remises et écuries. 53. Eglise. 54. Ancien cimetière. 55. Petit bâtiment de la commune de Lausanne. 59. Tour. 62. Bâtiment.

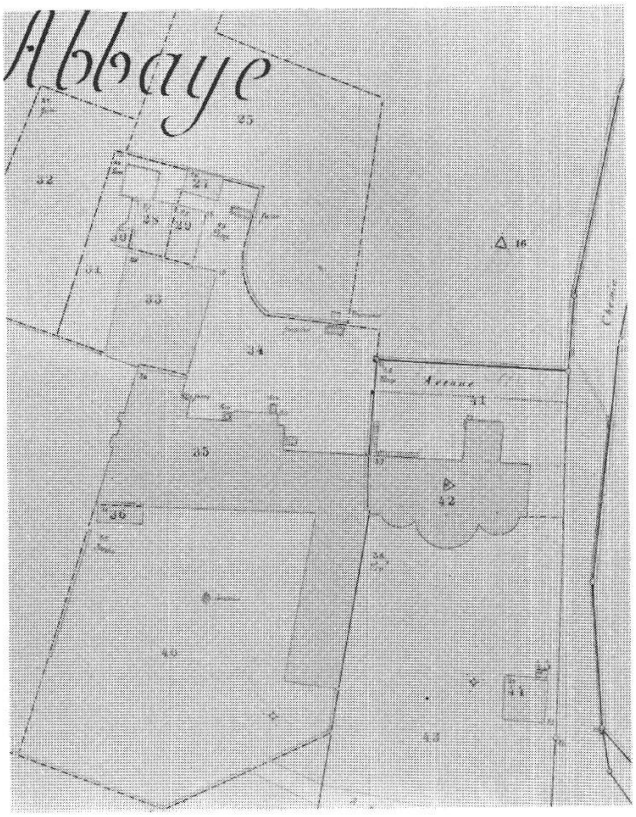

Fig. 27. Plan cadastral de 1904 (ACV, GB 181 d vol. 1, f° 3). 27. Etable à porcs et bûcher. 28. Pressoir. 29. Couvert. 30. Poulailler. 33. Grange, écurie, remise et chambre à lessive. 35. Château. 36. Véranda et balcon. 42. Eglise romane. 44. Logement.

Fig. 28. Fragment de relief en stuc d'époque romane.

Pierre. Le décor très simple de lésènes et d'arcatures aveugles de l'abside, identique à celui de la nef de Romainmôtier, tend également à placer l'achèvement de la construction dans la première moitié du XIe siècle ou peu après le milieu du siècle.

Le clocher de tuf, en revanche, n'offre guère de points communs avec les rares clochers romans conservés dans la région. Les plus proches sont celui de l'abbatiale Saint-Paul de Besançon, probablement bâti entre 1161 et 1165[45], et celui, élevé vers 1150, de l'église de Saint-Bonnet-de-Cray en Brionnais[46], qui présentent tous deux un décor plus riche, mais une architecture analogue. Plus près de Saint-Sulpice, des baies géminées comparables, datées de 1150 environ, éclairent le chœur du temple de Nyon[47] et des fenêtres cantonnées de colonnettes, à l'ornementation plus fouillée, se voient dans les bas-côtés de la cathédrale de Genève, établis dans le troisième quart du XIIe siècle[48]. Ces parallèles nous incitent à placer la construction du clocher de Saint-Sulpice également vers le milieu du XIIe siècle, avant l'ouverture vers 1160-1170 du chantier de reconstruction du déambulatoire de la cathédrale de Lausanne[49], car ce dernier n'aurait pas manqué d'influencer d'une façon très différente la forme et l'ornementation des baies de Saint-Sulpice. La bonne qualité des moulures et des sculptures du clocher reflète un travail exécuté par des artisans ayant l'habitude de chantiers plus importants et qui appliquent, probablement sans retard, l'architecture en vogue dans l'Est de la France vers 1150. Ce clocher est posé sur une souche antérieure; il a donc pu soit compléter cette base restée inachevée, soit remplacer une tour plus ancienne.

---

[45] R. Tournier, *Les églises du VIIe et du XIe siècle de l'ancienne abbaye Saint-Paul de Besançon*, dans *Congrès archéologique de France, CXVIII^e session, 1960, Franche-Comté*, Paris 1960, p. 35.

Franche-Comté romane, éd. Zodiaque 1979, pl. 80.

[46] J. Virey, *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon, Cluny et sa région*, Mâcon 1935, p. 371 et pl. XXI.

[47] F. Bucher, *Notre-Dame de Bonmont et les premières églises cisterciennes en Suisse*, Berne 1957, p. 266 et fig. 64-65.

[48] *Saint-Pierre, cathédrale de Genève, un monument, une exposition*, Genève 1982, p. 31-32.

[49] Sur ce chantier, voir: M. Grandjean, *La cathédrale actuelle: sa construction, ses architectes, son architecture*, dans *La Cathédrale de Lausanne*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne 1975, p. 76-80.

L'église de Saint-Sulpice est un des rares témoins subsistant du premier art roman dans notre région; elle offre de nombreuses similitudes avec des églises franc-comtoises ou bressanes, notamment Saint-Hymetière et Saint-André de Bagé qui, comme elle, sont dotées d'un transept flanqué de trois absides sans avant-chœur[50]. Une influence franc-comtoise sur l'architecture de Saint-Sulpice est probable; elle a pu s'exercer en partie par l'intermédiaire de Romainmôtier qui partage de nombreuses solutions architecturales avec les églises de la Franche-Comté, que ce soit dans le plan, l'ornementation des élévations ou le voûtement. De ce fait, l'aspect de Saint-Sulpice est aussi inspiré par le courant clunisien du XIe siècle, sans que l'église ait jamais été une dépendance de l'ordre de Cluny[51].

Les bâtiments conventuels

Un seul des bâtiments conventuels du prieuré, l'ancien bâtiment des moines, est encore debout aujourd'hui et a pu faire l'objet d'une analyse archéologique; la disposition des ailes disparues a pu être déterminée à partir des rares vestiges dégagés et du relevé cadastral de 1727-1728. Le plan reconstitué du prieuré de Saint-Sulpice suit la disposition régulière bénédictine; aussi est-il possible d'identifier l'utilisation de la plupart des locaux en nous aidant du plan idéal de Saint-Gall[52] et de comparaisons avec d'autres monastères[53]: il comprenait, autour du cloître placé au Sud de l'église, le bâtiment des moines à l'Est — avec, au rez-de-chaussée, la salle capitulaire, un couloir, la salle des moines et probablement des latrines et, à l'étage, le dortoir —, au Sud le réfectoire et à l'Ouest les communs. Ces édifices ont été élevés à l'époque romane en trois chantiers successifs (fig. 3).

Le premier chantier roman. La construction des bâtiments conventuels a débuté par l'édification des murs de la salle capitulaire,

---

[50] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, fig. 99.
Franche-Comté romane, *op. cit.*, p. 143-146, 293-295, 313-318.
[51] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, p. 11 et 77.
[52] Plan idéal du monastère de Saint-Gall, vers 820.
W. Braunfels, *Abendländische Klosterbaukunst*, Cologne 1980, fig. 11 (avec bibliographie).
[53] M. Aubert, *L'architecture cistercienne en France*, Paris 1947, 2 vol.

du couloir et de la salle des moines; la *salle capitulaire* a été étudiée en 1971 par Ch. Bonnet et son aspect médiéval restitué lors de la restauration qui suivit[54]. La salle est presque carrée, avec une longueur de 6,80 m et une largeur de 6,40 m environ avant le doublage de la paroi Sud. Sa façade occidentale bute contre l'angle Sud-Ouest du transept, alors que le mur oriental se prolonge jusqu'à l'épaulement de l'absidiole Sud, ce qui a permis d'allonger la salle capitulaire de 0,75 m (fig. 3). Le mur Sud du transept forme l'une des parois de la pièce, les autres, comme toutes celles de ce premier chantier, sont bâties en cailloux de grandeurs diverses, souvent cassés au marteau et partiellement posés en épi, avec des assises peu régulières. La salle était éclairée du côté oriental par une petite baie ébrasée vers l'intérieur, plus tard agrandie par l'abaissement de son appui, primitivement en pente, et protégée par une grille de fer (fig. 7).

Quant à la façade occidentale, elle était percée de deux fenêtres géminées placées de part et d'autre d'une porte donnant accès au cloître (fig. 8, 9). L'ouverture, en 1948, d'une grande entrée de garage, a détruit cette porte et la moitié de la fenêtre géminée Sud qui ont depuis été reconstituées. Chaque baie géminée est couverte de deux arcs irréguliers reposant au centre sur un petit pilier carré de molasse. Ces piliers présentent des arêtes abattues sur la moitié de leur hauteur et sont surmontés de chapiteaux rectangulaires largement chanfreinés vers le bas; les extrémités du chapiteau fissuré de la fenêtre Sud ont été postérieurement soutenues par deux supports de molasse supprimés lors de la restauration de 1971. Ces fenêtres ne présentent aucune trace de fermeture, les baies de la salle capitulaire devant traditionnellement rester toujours ouvertes. D'après d'anciennes photographies, la porte détruite en 1948 était voûtée et fermée par une porte à deux vantaux[55]; elle était donc assez large et ce n'était certainement plus l'entrée romane: A. Naef la datait du XVIe siècle[56]. La porte romane était plus étroite, ne mesurant d'après des traces dans les fondations qu'environ 0,80 m de largeur. Elle était probablement voûtée en plein

---

[54] Ch. Bonnet, *op. cit.*, annexe III, p. 19-20: P. Margot, *La restauration de la salle capitulaire du Prieuré de Saint-Sulpice.*

[55] AMH, A 165/6, pl. A 12422.

[56] A. Naef, *op. cit.*, p. 39.

cintre, et une ou deux marches reliaient le cloître à la salle capitulaire (fig. 10).

Le mur Sud de la salle a été doublé plus tard d'un parement de moellons dont beaucoup sont placés en épi (fig. 11), alors que le plafond de bois a été remplacé il y a quelques années par une dalle. Des bourrages de briques et de ciment visibles au sommet des parois situent le logement des poutres disparues; ce plafond, que A. Naef datait du XVIe siècle comme la porte[57], reposait sur huit solives placées dans l'axe Est-Ouest et soutenues au centre par une poutre transversale.

Comme dans la plupart des monastères[58], un *couloir* traverse le bâtiment des moines, reliant le cloître au jardin. Ce passage est large de 2,50 m, mais les ouvertures romanes à ses extrémités ont disparu. La porte orientale date de 1819 (fig. 24), alors que l'arc en plein cintre occidental, en dalles de molasse et gros galets placés radialement, rappelle la porte détruite en 1948 de la salle capitulaire et pourrait également remonter au XVIe siècle (fig. 9).

Le bâtiment des moines se terminait au Sud à la fin du premier chantier par une grande pièce longue de 9,50 m et large de 6,80 m; elle servait de *salle des moines*, c'est-à-dire de lieu de travail et de réunion pour les religieux.

La façade de cette salle du côté du cloître ne présentait à l'origine aucune fenêtre et, semble-t-il, aucune porte; l'accès à la pièce se faisant vraisemblablement depuis le passage[59].

Les fenêtres de la salle s'ouvraient dans la façade Est, mais les percements ultérieurs de nombreuses ouvertures les ont toutes fait disparaître; elles étaient probablement identiques à la baie orientale de la salle capitulaire. La pièce est restée quelque temps inachevée, son mur Sud n'ayant été construit que lors du deuxième chantier; des pierres d'attente ménagées à l'extrémité de la façade occidentale (fig. 12) indiquent que la prolongation du bâtiment en direction du Sud était prévue.

Le deuxième chantier roman. Lors du chantier suivant, une petite pièce est d'abord bâtie dans le prolongement de la salle des moines

---

[57] A. Naef, *op. cit.*, p. 39.

[58] M. Aubert, *op. cit.*, t. 1, p. 116-118.

[59] Le mur de refend entre le couloir et la salle des moines n'a pas été décrépi et n'a donc pu être étudié.

avec des maçonneries de cailloux et moellons toujours assez irrégulièrement assisés. On y accédait par une porte dans la façade orientale, dont seul un piédroit en moellons a subsisté. Une fenêtre voûtée, sans ébrasement, était placée à côté de cette porte; seul un côté en a également subsisté (fig. 7). Une autre baie, rectangulaire celle-ci, s'ouvre dans le mur Ouest de la pièce; irrégulièrement ébrasée vers l'intérieur, son embrasure a été par la suite réduite jusqu'à ne plus former qu'une meurtrière par la pose d'un bloc de molasse vertical (fig. 8, 12). Cette baie n'est pas au centre de la paroi; sa position dans l'angle Sud-Ouest de la pièce indique que la construction d'une aile perpendiculaire à l'Ouest du bâtiment des moines était projetée à ce stade des travaux.

Un mur de refend séparant cette nouvelle pièce de la salle des moines est bâti toujours lors du deuxième chantier, mais sa maçonnerie est beaucoup plus régulière, tant dans le module des moellons que dans les assises. Ce mur vient s'appuyer contre la jonction entre le premier et le deuxième chantier; il a donc été élevé après les façades de la petite pièce. Une niche était ménagée dans ce refend, dans l'angle Sud-Est de la salle des moines; elle descendait jusqu'au sol, était haute d'au moins 1,90 m, profonde de 0,65 m et large de 1,15 m. Inhabituelle à cet endroit, cette niche a peut-être servi d'*armarium*, d'armoire pour les livres[60]; elle a été murée et sa couverte arrachée lors de travaux postérieurs à la Réforme (fig. 3).

L'utilisation de la petite pièce reste incertaine; traditionnellement dans les abbayes, cet emplacement est celui des *latrines* traversées en sous-sol par un canal[61]. A Saint-Sulpice, s'il n'existe aucune trace d'un tel aménagement, la bonne aération du local et l'accès extérieur sont compatibles avec cette affectation. En l'absence d'un ruisseau aménageable, l'installation des latrines dans un simple prieuré se limitait probablement à des fosses perdues que nous n'avons pu retrouver, le sol n'ayant pas été entièrement fouillé.

Un étage est ajouté, toujours lors du deuxième chantier, au-dessus du bâtiment des moines; il couvre l'ensemble de l'édifice, de la salle capitulaire aux latrines, et abritait le *dortoir* des moines[62]. La

---

[60] Dans les abbayes, l'*armarium* se trouvait généralement près de la porte permettant de passer du cloître dans le chevet. M. Aubert, *op. cit.*, t. 2, p. 39.

[61] *Idem*, t. 2, p. 94.

[62] *Idem*, t. 2, p. 85.

baie éclairant l'église à l'extrémité Sud du transept est murée lors de cet exhaussement qui la masque (fig. 2). Les façades Sud et Est du dortoir ont presque entièrement disparu; toutefois, son élévation occidentale est mieux préservée. Les maçonneries en cailloux et moellons présentent un appareil à nouveau partiellement assisé en épi et élevé en étapes successives d'environ 0,80 m de hauteur (fig. 13).

La façade occidentale a conservé, au-dessus de la salle capitulaire, un montant en gros blocs de pierre d'une baie voûtée ébrasée vers l'intérieur. Elle était désaxée vers le Nord par rapport à la porte de la salle capitulaire; aussi pouvons-nous reconstituer une deuxième ouverture semblable et symétrique de l'autre côté de cette porte (fig. 13). Cette deuxième fenêtre a disparu, mais elle avait été modifiée ou réparée à l'aide d'un mortier gris foncé, très dur, qui porte dans l'épaisseur du mur les traces en négatif des gros blocs constituant son piédroit Sud. Une autre baie a été repérée dans la même façade, elle était plus petite, rectangulaire et ébrasée vers l'intérieur. L'embrasure était couverte de deux planches de chêne et enduite d'un crépi fin passé à la chaux, qui devait revêtir également les parois du dortoir. Cette baie, qui ne ressemble à aucune des autres ouvertures romanes du prieuré, répondait peut-être à une fonction particulière; une baie identique se remarque au même emplacement dans le dortoir des moines de Payerne. Les autres fenêtres de l'étage ont disparu. Le dortoir a été plus tard subdivisé en deux pièces par l'adjonction d'un mur de refend au-dessus du mur Sud de la salle capitulaire; les constructeurs ont au préalable doublé ce dernier, sans doute jugé trop mince pour supporter une surélévation, puis dressé à l'étage une paroi qui vient obstruer la petite baie rectangulaire (fig. 11, 13). Les maçonneries du doublage dans la salle capitulaire, de la paroi dans le dortoir et du bouchon de la fenêtre sont proches des maçonneries romanes et leur sont de peu postérieures. Des deux pièces ainsi obtenues, la plus grande est certainement restée le dortoir des moines, alors que la petite a peut-être servi de *chambre pour le prieur*[63].

---

[63] Le prieur était généralement logé à part des moines et cette pièce n'a pu servir de sacristie puisque, au XVe siècle, les vêtements sacerdotaux étaient rangés dans une arche probablement placée dans l'église: ACV, Ac 5 bis, visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453-1454, copies par H. Chastellain, 1919, p. 435-436.

Les solives du plafond du dortoir étaient sans doute placées, comme au rez-de-chaussée, dans l'axe Est-Ouest; dans la chambre du prieur, elles ont été soutenues après la subdivision, comme dans la salle capitulaire, par une poutre transversale dont le logement profond de 0,20 m a été dégagé dans le mur de l'église (fig. 2). Cette poutre avait une section de 0,25 m de largeur et 0,20 m de hauteur et a été déplacée par la suite vers la gauche, l'ancien logement ayant été bouché avec le même mortier qui a servi à aménager le nouvel ancrage. Une porte devait permettre de passer du dortoir dans la chambre du prieur; elle se trouvait certainement à l'emplacement d'un large passage aménagé au XIXe siècle dans le mur de refend (fig. 11). L'accès principal à l'étage se faisait probablement par un escalier placé, comme dans la plupart des monastères[64], dans le couloir traversant le bâtiment entre la salle capitulaire et la salle des moines.

Une aile s'élevait perpendiculairement au bâtiment des moines (fig. 3): un tronçon du radier de fondation, en gros cailloux, de sa façade méridionale a été dégagé contre le mur Ouest des latrines, et sa façade Nord était liée, à l'étage, au mur occidental du dortoir où son arrachement est bien visible. Cette liaison et l'appui de la façade méridionale contre les latrines nous assurent que la construction de cette aile appartient au deuxième chantier. D'une largeur intérieure de 7,20 m, cette aile abritait certainement, selon la tradition bénédictine, le *réfectoire* au rez-de-chaussée avec peut-être la *cuisine* à son extrémité occidentale[65]. Le réfectoire était relié à la salle des moines par une porte récemment élargie, dont seul un piédroit subsiste (fig. 8). Ce montant est, comme ceux des autres ouvertures romanes, établi en moellons, mais une limite dans les mortiers indique qu'il ne fait pas partie des maçonneries originales. A l'étage, on pouvait passer du dortoir dans la salle au-dessus du réfectoire par une porte installée dès la construction dans l'angle Nord-Est de cette salle. Un étage au-dessus du réfectoire est rare; peut-être s'y trouvait-il un *second dortoir*.

Le bâtiment fermant le cloître du côté occidental (fig. 3) comprenait deux vastes pièces d'après le plan cadastral du XVIIIe siècle: l'une servant à cette époque de pressoir et l'autre de

---

[64] M. Aubert, *op. cit.*, t. 2, p. 72.
[65] *Idem*, t. 2, p. 117.

cave; au Moyen Age, leur destination ne devait pas être très différente, cette aile étant généralement réservée au *cellier* et aux *communs*[66]. Il semble n'avoir compté qu'un seul étage d'après les inventaires des XVIIe et XVIIIe siècles[67].

Dans le *cloître* même, une fouille effectuée en 1971 par Ch. Bonnet devant la salle capitulaire[68] a mis au jour plusieurs sépultures de la fin du Moyen Age, concentrées au pied de la façade sur une bande de terrain d'environ 2,80 m de largeur. Cette disposition restitue la largeur du promenoir et l'absence de tombes au centre du préau nous assure de l'existence d'un mur bahut supportant les arcades du cloître aujourd'hui totalement disparu. La galerie était couverte d'une simple toiture en charpente, aucune trace d'arrachement de voûtes n'étant visible dans la façade du bâtiment des moines (fig. 9). On a pratiqué dans cette galerie l'inhumation aussi bien d'hommes que de femmes et d'enfants[69], le droit d'être enterré dans le cloître n'était donc pas, tout au moins à la fin du Moyen Age, réservé aux seuls religieux.

Une *enceinte* entourait le prieuré. Son tracé peut être repéré sur les plans cadastraux des XVIIIe et XIXe siècles[70]: le mur, qui dessinait un enclos trapézoïdal d'une surface d'environ 4000 m^2, enfermait l'église et le cloître, le cimetière derrière le chevet et un jardin entre le logis des moines et le lac (fig. 3). Probablement élevée lors du deuxième chantier, cette enceinte servait de façades méridionale et occidentale aux communs. Un tronçon du mur a subsisté au Sud; son appareil de moellons d'assez grandes dimensions est très proche de celui du mur de refend entre la salle des moines et les latrines. Conservé sur 3,00 m de haut, il était vraisemblablement un peu plus élevé à l'origine (fig. 14).

Dès ce moment, le plan traditionnel des monastères bénédictins était complet, mais on constate à Saint-Sulpice la présence de locaux supplémentaires.

Le troisième chantier roman. Un petit bâtiment d'un seul étage est édifié, lors d'un troisième chantier, dans le prolongement des latri-

---

[66] M. Aubert, *op. cit.*, t. 2, plan-type des bâtiments réguliers d'une abbaye cistercienne.

[67] Voir note 115.

[68] Ch. Bonnet, *op. cit.*, p. 7-8.

[69] *Idem*, annexe I: H. Kaufmann, *Rapport anthropologique sommaire*, p. 17-19.

[70] AMH, A 165/5, Plans 1727-28 et 1834.

nes. Il est désaxé par rapport au bâtiment des moines pour venir s'appuyer, à angle presque droit, contre l'enceinte oblique. Cet édifice fermait une cour située entre le réfectoire, les communs et l'enceinte (fig. 3); aussi les bâtisseurs prévirent-ils un couloir dans la nouvelle construction. Celui-ci, large de 3,40 m, était percé d'une porte à chaque extrémité; du côté occidental, l'embrasure était surmontée d'un linteau qui, sans doute fendu, a été remplacé au XVe ou au XVIe siècle par un arc surbaissé en briques (fig. 8). A l'autre extrémité du couloir, la porte devait avoir la même forme; seul le montant Nord en a subsisté (fig. 7).

A côté du couloir, contre le mur d'enceinte, était aménagée une vaste pièce. Sa façade orientale a été détruite en 1819, mais son tracé peut être reconstitué grâce au tronçon du radier de fondation dégagé au pied de l'enceinte et à une limite rectiligne visible dans le solivage du plafond que l'on s'est contenté, au XIXe siècle, de prolonger par quelques poutres jusqu'à la nouvelle façade. Les parois conservées de la salle ne montrant aucune ouverture médiévale, la porte et les fenêtres se trouvaient donc toutes dans la façade détruite. L'utilisation de cette salle, qui ne figure pas dans le plan régulier des monastères bénédictins, reste inconnue, mais ses maçonneries sont encore comparables à celles des deux chantiers antérieurs et donc d'époque romane (fig. 15).

Si, en dehors de notre pays, quelques abbayes romanes, pour la plupart clunisiennes ou cisterciennes, sont conservées, l'aspect des simples prieurés nous échappe presque totalement. Dans notre région, et même au-delà, la forte diminution du nombre des moines après l'essor monastique des XIe et XIIe siècles a amené, durant les siècles suivants, l'abandon de la vie régulière dans la majeure partie des prieurés ruraux et la destruction des bâtiments conventuels. L'église subsiste seule quelquefois, sous la forme d'une paroissiale ou d'une chapelle. En Suisse romande, nous connaissons le plan, le plus souvent partiel, de quelques monastères bénédictins (Saint-Jean de Genève[71], Saint-Pierre de Clages[72] et maintenant Saint-

---

[71] CH. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève*, troisième rapport de fouilles (de mars à juillet 1969), dans *Genava* n.s. t. XVII 1969, p. 33, fig. 1.

[72] Le rez-de-chaussée du prieuré présente d'importants vestiges romans qui n'ont jamais été étudiés.

Sulpice), clunisiens (Romainmôtier[73], Payerne[74], Bursins[75], L'Ile-Saint-Pierre[76]) ou cisterciens (Bonmont[77], Montheron[78], Hauterive[79]), mais rares sont ceux qui ont conservé en élévation des pans importants de leurs murs romans. La comparaison de Saint-Sulpice avec ces édifices montre que les bâtisseurs du prieuré ont adopté un plan relativement complexe, dérivé de celui des abbayes, avec des bâtiments groupés autour d'un cloître, alors qu'il semble que les prieurés ruraux se soient souvent limités, comme à Bursins[80], à un seul édifice accolé à l'église.

Les appareils des murs des différentes étapes de construction des bâtiments conventuels de Saint-Sulpice sont moins réguliers que ceux de l'église, mais la forme des baies du prieuré rappelle singulièrement celles du sanctuaire. Les fenêtres géminées de la salle capitulaire sont d'une facture plus fruste que celles des autres salles capitulaires de la région: les baies de Payerne, établies à la fin du XIe siècle[81], présentent des proportions plus élégantes avec leurs doubles colonnettes centrales et leurs arcs soigneusement appareillés; celles de l'Ile-Saint-Pierre[82], de la même époque semble-t-il, sont finement moulurées, de même que celles d'Hauterive, du milieu du XIIe siècle[83]. Ce sont les clochers de Romainmôtier[84] et de Concise[85], du XIe siècle, qui possèdent les baies géminées les plus proches. Ces quelques comparaisons et la constatation que la construction des bâtiments conventuels était déjà prévue lors de l'édification de l'église permettent de penser que le premier chan-

---

[73] AMH, A 156/4, fouilles 1913-1914, plan.

[74] P. Margot, *L'abbatiale de Payerne, description de l'église,* dans *L'Abbatiale de Payerne*, Lausanne 1966, p. 85-86.

[75] *Chronique archéologique* dans *RHV* 1981, fig. 6.

[76] D. Gutscher, *op. cit.*, fig. 2.

[77] F. Bucher, *op. cit.*, fig. 11.

[78] P. Eggenberger et W. Stöckli, *L'ancienne abbaye cistercienne de Montheron*, dans *RHV* 1977, p. 7-23.

[79] C. Waeber-Antiglio, *Hauterive, la construction d'une abbaye cistercienne au moyen-âge*, Fribourg 1976, fig. 67.

[80] Voir note 75.

[81] J. Evans, *The Romanesque Architecture of the Order of Cluny*, Cambridge 1938, p. 141.

[82] D. Gutscher, *op. cit.*, fig. 7 et p. 261.

[83] C. Waeber-Antiglio, *op. cit.*, fig. 41.

[84] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, fig. 15.

[85] S. Morgan, *op. cit.*, p. 37-38.

tier du monastère a suivi de près l'achèvement du sanctuaire. Il n'était pas commencé ou à peine ébauché lors de la deuxième étape de l'église, les bâtisseurs se seraient, sinon, certainement aperçus que la fenêtre du bras Sud du transept allait être masquée par le logis des moines. Les appareils presque identiques des murs des trois chantiers de construction des édifices conventuels attestent de la succession rapide de ceux-ci et on peut penser que l'ensemble des bâtiments du prieuré a été achevé à la même époque que l'église, soit dans la première moitié du XIe siècle ou peu après le milieu du siècle, un logement étant nécessaire pour les moines.

Cette datation dans la première moitié du XIe siècle de l'église conventuelle et de ses bâtiments claustraux est en contradiction avec la date de fondation du prieuré, généralement placée entre 1097 et 1113 d'après les documents du Cartulaire de Molesme. Or, que nous apprennent ceux-ci? D'abord que Turumbert et Louis de Bex ont offert dans le dernier quart du XIe siècle d'importants biens, dont une partie des revenus de l'église de Saint-Sulpice, à l'abbaye de Molesme, ensuite que des moines étaient présents à Saint-Sulpice lors de la confirmation de ces dons par Humbert de Bex entre 1097 et 1113, enfin que la totalité des revenus de l'église a été cédée à Molesme entre 1105 et 1111. Vu l'absence d'allusion directe à la création du monastère, il est probable que des religieux, restés anonymes, ont fondé au début du XIe siècle un prieuré qui a été rattaché à l'abbaye de Molesme après la fondation de celle-ci en 1075, rattachement entériné par la cession de la totalité des droits de l'église à Molesme par l'évêque de Lausanne. L'église cédée était paroissiale, nous l'avons dit, et devait être d'origine très ancienne, car les vastes nécropoles du haut Moyen Age situées à quelques centaines de mètres impliquent la présence à proximité non seulement d'une agglomération, mais également d'un sanctuaire. Celui-ci ne se trouvait sans doute pas à l'emplacement de l'église romane, où les fouilles de P. Eggenberger et W. Stöckli n'ont pas permis d'en retrouver la moindre trace, mais à un autre endroit; peut-être sur le plateau, plus près des cimetières et du village. Cette première église aurait dans ce cas disparu peu après la fondation du prieuré qui aurait repris son rôle de paroissiale, et ce seraient donc ses revenus qui seraient offerts par les actes de donation au prieuré. Seule la découverte, dans l'un ou l'autre lieu, des vestiges d'une église du haut Moyen Age permettrait de confirmer cette hypothèse.

Transformations de l'époque gothique. Des transformations importantes sont effectuées dans l'église et le bâtiment des moines à l'époque gothique: dans le sanctuaire, les travaux débutent par la reconstruction du passage dans le bouchon de l'arc triomphal sous la forme d'un arc de molasse en plein cintre avec une clef ornée d'une croix pattée. Au-devant de ce passage, dans les angles de la nef, sont élevés deux petits édifices rectangulaires, dont un seul subsiste aujourd'hui. Ceux-ci étaient ouverts sur deux côtés par des arcs en plein cintre reposant sur des piliers en blocs de molasse surmontés d'impostes chanfreinées (fig. 5).

Ces petits édifices devaient abriter chacun un autel, peut-être ceux mentionnés par les textes médiévaux, l'un dédié à saint Jacques (cité dès 1379)[86], l'autre à saint Nicolas (1492)[87]; leur disposition se retrouve dans les deux chapelles élevées au XVe siècle au même emplacement dans la nef de l'église de Treytorrens[88]. C'est probablement toujours lors du même chantier que les deux petites baies du bouchon de l'arc triomphal ont été murées, celles des absidioles reconstruites avec un encadrement de molasse largement chanfreiné de tradition romane (fig. 1) et une porte à linteau de bois percée sous l'ancienne fenêtre Sud du transept (fig. 2). Cette porte, qui mettait en communication le chevet avec la chambre du prieur et le dortoir, permettait aux moines d'accéder directement à l'église pour les offices nocturnes.

Le chevet de l'église a été ensuite revêtu intérieurement d'un enduit blanc sur lequel des lignes rouges et noires dessinent un faux appareil régulier. Chaque bloc est orné, en son centre, d'une fleur rouge à cinq pétales. Ce décor recouvre la croisée du transept, le croisillon Sud et les absidioles, alors que sur la voûte de l'abside est représenté, sur un fond blanc constellé d'étoiles rouges, vertes et bleues, un grand Christ en majesté entouré de quatre médaillons figurant les symboles des évangélistes (fig. 4). Ces figures de l'abside pourraient, d'après T.-A. Hermanès, avoir été exécutées par le même peintre ou le même atelier qu'un ange de la chapelle du château de Chillon et qu'une partie du décor du narthex et de la nef de Romainmôtier. Les peintures, les nouvelles ouvertures et les

---

[86] AVL Poncer, Saint-Sulpice, IIIe série, n° 9.
[87] E. Mottaz, *op. cit.*, p. 628.
[88] Voir AMH, A 169/9, rapport A. Naef 1898.

chapelles de Saint-Sulpice ont donc été datées, comme ces œuvres, du deuxième quart du XIVe siècle[89].

Le décor du bâtiment des moines a également été refait, au moins partiellement, au même moment: un décor de faux joints noirs et rouges avec, au centre des blocs, soit des fleurs noires à quatre pétales, soit un motif de traits rouges, a été dégagé à l'étage dans l'embrasure d'une fenêtre en forme d'archère qui s'ouvrait dans la façade Sud du dortoir, au-dessus du toit du petit bâtiment. Cette baie à encadrement de molasse largement chanfreiné (fig. 16, 17) était protégée par une grille composée, d'après les trous de scellement, d'un barreau vertical et de deux horizontaux; un volet intérieur permettait de l'obstruer. Cette fenêtre semble avoir été décorée dès son percement et remonter également au deuxième quart du XIVe siècle. Une baie symétrique devait se trouver dans la même paroi; elle a été remplacée, au XVIIIe siècle, par une porte. Des travaux de charpente ont, d'autre part, été effectués au prieuré dans les mêmes années: une poutre, remployée dans un plancher lors de la surélévation du petit bâtiment au XVIIe siècle, a été datée par la dendrochronologie de peu après 1331[90]. Cette importante campagne de restauration du prieuré entreprise au XIVe siècle a été complétée vers la même époque par le percement d'une seconde porte reliant la salle des moines au réfectoire, à encadrement de molasse chanfreiné avec un linteau reposant sur deux coussinets (fig. 18). Une autre porte à linteau à coussinets a été créée entre le chevet et la salle capitulaire; son encadrement en blocs de tuf et de molasse, assez fruste, pourrait, d'après sa ressemblance avec l'entrée du clocher, être un peu antérieur aux travaux du XIVe siècle. Quelques marches de molasse, placées dans son embrasure, rattrapaient la différence de niveau entre les sols de l'église et de la salle capitulaire (fig. 2)[91].

De nouveaux travaux sont effectués au XVe siècle: dans l'église, la chapelle Nord est voûtée d'une croisée d'ogives retombant sur

---

[89] Pour plus de détails sur ces peintures, voir le texte de P. Bissegger, *op. cit.*, p. 25-30, d'après T.-A. Hermanès.

[90] Rapport dactylographié: Analyse dendrochronologique de bois provenant du prieuré de Saint-Sulpice (VD) par Ch. Orcel et A. Orcel, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, 13 février 1984.

[91] AMH, A 166/2. Il y avait environ 0,80 m de différence de niveau.

des consoles et une fenêtre en arc brisé est percée dans son mur latéral, alors que des peintures, dont il subsiste un saint et un donateur, viennent décorer ses murs.

D'autres travaux ont dû être exécutés dans le sanctuaire à la suite de la visite, en 1453, de l'évêque, qui demande notamment la réparation du tabernacle et des fenêtres de verre ainsi que la pose d'une arche pour les vêtements sacerdotaux[92]. La fenêtre axiale de l'abside a été ensuite agrandie: son remplage, très sobre avec deux lancettes en accolade surmontées d'un oculus piriforme, date sans doute du début du XVIe siècle[93] (fig. 1).

La toiture et les plafonds de l'étage des moines ont été reconstruits vers le milieu du XVe siècle[94]; les façades sont alors rehaussées d'environ 0,60 m et les deux baies occidentales de la chambre du prieur remplacées par une fenêtre centrale dont nous ignorons la forme, son encadrement ayant entièrement disparu (fig. 13). Des corbeaux de molasse en quart-de-rond sont encastrés dans le mur de l'église, supportant une lambourde qui soutient les solives du plafond de la chambre du prieur (fig. 2). Celles-ci, en résineux, sont étroites et moulurées d'un bandeau entre deux tores. Quant au plafond du dortoir, il a disparu, mais une de ses solives a été remployée dans un galandage au XIXe siècle; elle présente un profil proche, une gorge entre deux tores (fig. 19).

A la fin du XVe ou au début du XVIe siècle, la baie occidentale de la chambre du prieur est à nouveau reconstruite, sous la forme, cette fois-ci, d'une vaste fenêtre à croisée de pierre à gorge, ornée d'accolades et d'amortissements en pyramides curvilignes (fig. 10). A l'intérieur, deux petits coussièges sont installés dans l'embrasure surmontée d'un arc surbaissé mouluré (fig. 13). Il s'agit, avec la fenêtre de l'abside, de la dernière transformation constatée dans le prieuré avant la Réforme; cette baie montre que, bien qu'il n'y ait plus, dès le milieu du XVe siècle, de moines à Saint-Sulpice, les bâtiments ont continué d'être réaménagés jusqu'au début du XVIe siècle.

---

[92] Voir note 63.

[93] D'après la forme des accolades et du remplage très simple qui ne trouve pas, à notre connaissance, de parallèle exact dans la région.

[94] Les solives sont — d'après la dendrochronologie — postérieures à 1430, les derniers cernes n'étant pas conservés.

B. La maison seigneuriale de Saint-Sulpice de 1537 à 1774

A la mort, en 1537, du dernier prieur de Saint-Sulpice, la ville de Lausanne entre en possession du prieuré qui lui a été attribué par la «Petite Largition». Les terres qui en dépendent permettent la création d'une exploitation agricole à laquelle les anciens bâtiments prioraux servent de ferme. Ce domaine, souvent appelé «Seigneurie de Saint-Sulpice», est amodié à des particuliers, comme c'était déjà le cas du prieuré depuis 1464. Le plus ancien acte d'amodiation conservé date de 1543; cette année-là, Jacques Rippon Junior loue l'ancien prieuré «avecq tous ses fruictz, censes, revenuz, appartenances et despendences universelles [...] et ce pour l'espace et terme de troys ans contenant en soy troys prinses» (récoltes). En contrepartie des revenus du prieuré, Jacques Rippon est tenu de payer «bon, juste et légitime pris de sept cens et quarante florins d'or de petit poidz monnoye Lausannoyse pour ung chascun an desdictz troys ans...». Il doit également entretenir les châtelains qui sont installés à Saint-Sulpice et dans ses dépendances par la ville de Lausanne pour l'administration civile et judiciaire des campagnes — d'où le nom de «Seigneurie de Saint-Sulpice». Quant aux bâtiments, l'«admodiataire sera entenu de maintenir couvert la maison et appartenances dudict prioré, excepté touteffois cas de fortune et ouvallye» (désastre)[95]. Et dès 1693 on précise, outre l'obligation pour l'amodiataire de résider dans la maison seigneuriale, celle «d'y loger des estrangers dans la nécessité, et y tenir ordinairement du pain et vin»[96]; on ajoute en 1702, pour parer à d'éventuels abus, que ce devait être du «bon pain, bon vin et bonne viande à un prix raisonnable»[97]. Malgré ces conditions, la liste des amodiataires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles reflète l'intérêt économique du prieuré, car nous y trouvons les noms de familles lausannoises de qualité et de titulaires ou anciens titulaires d'importantes charges politiques et judiciaires (annexe II).

L'état des bâtiments était médiocre à l'époque de la Réforme; aussi, en 1538, le Conseil de Lausanne commande-t-il au gouver-

---

[95] AVL, D 185, amodiation des fermes, fo 4-6. Nous avons conservé l'orthographe originale dans les citations; seules la ponctuation et l'accentuation ont été modernisées.

[96] AVL, D 187, fo 29.

[97] *Idem*, fo 166v.

neur d'Ecublens — commune dépendant de Lausanne et où le prieuré possédait d'importants droits — de faire fournir par les communiers des chars «pour aller quérir de la chaulx pour la ville et à la rédiffication du Prioré de Sainct Sulpis»[98]. Les autres édifices appartenant au prieuré n'ont pas été mieux entretenus, le moulin près du pont de la Venoge doit être reconstruit[99] et le four banal de Saint-Sulpice sera refait en 1545[100].

Les réparations reprennent dans l'ancien monastère dès 1544; cette année-là, le charpentier Claude Blanc est payé «pour dix journées tant par luy que par ses serviteurs faictes à remuer [réparer] le toict de la grange de Sainct Sulpis», installée sans doute déjà dans l'ancienne nef et un millier de briques sont achetées pour «racoustrer la tour» (clocher). Des livraisons de bois de charpente et des travaux de maçonnerie sont également mentionnés dans les registres de comptes[101]. La haute toiture pyramidale actuelle du *clocher* remonte probablement à cette époque; elle reposait en effet jusqu'à la fin du XIXe siècle sur des briques ayant servi à exhausser la corniche romane[102].

L'année suivante, en 1545, d'importantes réparations sont encore effectuées aux toitures: celles des «chapelles», soit certainement les absidioles, sont refaites; l'amodiataire achète «troys millers de thuylle coupée [canal] et platte tant pour mettre sus l'église que sus le toict» et va à six reprises à Lausanne chercher du bois pour la charpente du pressoir[103].

Trente-cinq ans plus tard, en 1580, il est à nouveau nécessaire de «refaire la ramure [toiture] du temple à St Sulpis»; le charpentier lausannois François Borsey est chargé de ces travaux[104] et, l'année suivante, il effectue d'importantes réparations au «bastiment de Sainct Sulpis», c'est-à-dire à l'habitation[105]. La réfection des toitures se poursuit en 1583 par celle des «crottes de l'église» (absides) effectuées par Loys Mercier[106].

---

98 AVL, D 7, Registre de la Ville 1537-49, 19 mars 1538, fo 52.
99 *Idem*, 14 mars 1538, fo 51.
100 AVL, D 302, comptes de la Ville 1544-45, fo 20.
101 AVL, D 302, comptes 1543-44, fo 26, 27, 28, 29v.
102 A. Naef, *L'église de Saint-Sulpice*, *op. cit.*, p. 10.
103 AVL, D 302, comptes 1544-45, fo 20-34v.
104 AVL, D 231, comptes 1579-80, fo 18, 23v.
105 AVL, D 231, comptes 1580-81, fo 16, 16v, 18, 20v.
106 AVL, D 231, comptes 1583-84, fo 49.

A la suite de l'amodiation, en 1593, du prieuré à Jacques Polier, des travaux sont à nouveau entrepris. La première année du contrat déjà, Polier reçoit 600 florins 11 deniers «pour débourses par luy faictes pour les réparations de la maison de Sainct Sulpis»[107] et 576 florins 10 deniers lui sont ensuite versés pour les travaux effectués de 1593 à 1595[108], alors qu'en 1596 ce sont 622 florins 9 deniers qu'il reçoit «pour les fournitures faictes pour les réparations et meilliorances de la maison seigneuriales»[109]. Ces sommes considérables indiquent des aménagements importants; ceux-ci reprennent au début du XVIIe siècle puisque, en 1603, six mille tuiles plates sont achetées et 592 florins 1 denier sont versés à Jacques Polier «pour plusieurs livrées par luy faictes au bastiment de St Sulpis»[110].

Les plans cadastraux de 1727-1728 et 1834[111] (fig. 6, 26) signalent du côté du lac une *grosse tour carrée* qui apparaît en construction dans les documents en 1603 justement: Jacques Polier est payé cette année-là 950 florins «pour tasche à luy donné de la structure de la tour dudict St Sulpis»[112]. Son décès étant survenu la même année, le Conseil décide le 20 décembre 1603 que «les héritiers du S^r admodieur de Sainct Sulpice sont déchargés du tache des galeries dudict Sainct Sulpice, mais quand à la tour qu'elle soit achevée entre cy et Pasque»[113]; Paul Polier s'engage à poursuivre l'ouvrage. Cette tour, démolie en 1836[114], comptait trois niveaux et son premier étage était relié à la maison principale par une galerie. Son rez-de-chaussée servait de cave au XVIIe siècle, puis fut transformé peu avant 1703 en écurie, avant d'abriter dès 1748 le pressoir. Les deux étages, occupés chacun par une grande salle, communiquaient par un escalier intérieur[115]. Aucun document ne précise la fonction

---

[107] AVL, D 235, comptes 1592-93, fo 139.
[108] AVL, D 235, comptes 1595-96, fo 36v.
[109] *Idem*, fo 44.
[110] AVL, D 235, comptes 1602-03, fo 28, 31.
[111] ACV, GB 181, c 2, fo 1.
[112] AVL, D 235, comptes 1602-03, fo 28.
[113] AVL, D 33, Manuel du Conseil, 20 déc. 1603, fo 100.
[114] ACV, GEB 181, Procès-verbaux de la révision du cadastre, P.V. n° 1, 21 août 1837.
[115] D'après les inventaires établis de 1659 à 1765: AVL, A 47 fo 97-100v, 1659; fo 101-103, 1676; fo 103-105v, 1703; fo 105v-107v, 1721; fo 130-132v, 1730; AVL, A 48, fo 11-13v, 1738; fo 61-65, 1747; fo 121-123, 1756; fo 252v-257, 1765.

originelle de cette tour, curieusement détachée de l'habitation et bâtie sur une partie du cimetière médiéval, de nombreux ossements humains ayant été retrouvés à son emplacement il y a quelques années[116].

Les comptes de la Ville mentionnent à nouveau en 1606 des travaux à Saint-Sulpice: du bois de charpente est apporté, 10,5 toises de murs sont élevés et un Polier, probablement Paul, reçoit 293 florins 6 deniers 6 sols pour des fournitures et réparations[117]. En 1608, des charpentiers et des maçons travaillent encore au prieuré et l'on amène du bois du Jorat, Pierre Rouge étant payé «pour avoir couppé, joratté et rendu sur la place de Sainct François dix grands chesnes pour employer à Sainct Sulpitz»[118].

Après ces grands travaux que nous pouvons classer, pour les bâtiments seigneuriaux, en trois phases principales — réparations en 1538-1545, réaménagements et agrandissements en 1593-1596 et 1603-1608 —, nous ne trouvons plus guère de mentions de Saint-Sulpice dans les comptes de la Ville pour le reste du XVIIe siècle. En 1661, on ordonne de «ruyner un estable pour détacher le corps du logis d'avec la grange», mais cette démolition semble n'avoir pas été exécutée. L'amodiataire Jean-François Roulaz reçoit l'année suivante 220 florins «pour despense faite en l'abbaye de St Sulpit à teneur de sa partie» et le secrétaire Richard est payé 134 florins pour des fournitures[119]. Des travaux plus importants sont envisagés dès 1671[120] et la Ville paie en 1672 le «Sr Jean-François Vullyamoz fermier de St Sulpice pour fournitures et despendes faites en l'abbaye, à teneur de ses parties huict cents quarante sept

---

Ces inventaires seront désormais cités sous l'abréviation «Inv.» suivie de l'année. Si cette précision est donnée dans le texte, nous n'avons pas ajouté de note.

116 Renseignement de M. William de Rham.

117 AVL, D 235, comptes 1606-07, fo 24, 24v, 26v.

118 AVL, D 235, comptes 1607-08, fo 30, 32, 32v, 33, 34, 37.

119 ACV, P. Loys n° 4553, Journal de Jean-Louis Loys 9 août 1661. Cette étable se trouvait sans doute dans l'aile côté lac, devant la «salle neuve». AVL, D 299 bis, Fabrique, 26 déc. 1662.

120 ACV, P. Loys n° 4555, Journal de Jean-Louis Loys 6 mai 1671, «à St Sulpice pour prendre résolution de transporter le pressoir à l'ancienne esglise et retrancher un bâtiment au devant de la cave comme aussi pour remuer la grange et la mettre entre deux étables et retrancher celle qui est jointe au bâtiment de l'abbaye, transporter le four au lieu d'où on sortira le pressoir». Travaux en grande partie non exécutés. David Chevallay est payé pour reblanchir l'église.

florins onze sols six deniers», alors que 163 chars de matériaux sont apportés au prieuré[121].

Au XVIIIe siècle, on se contente d'entretenir les bâtiments et d'y apporter quelques aménagements nouveaux: Jean Meyer recouvre en 1710 les toits du «temple et abbaye de St Sulpyt»[122] et en 1730 «on a convenu avec M[aî]tre André Carrard pour démolir la ramure qu'il y a sur le logement de St Sulpy et la restablir à forme du plan produit [...] moyenant la somme de six cent florins, deux escublans et six sextiers de vin rouge»[123]. La charpente de l'église et de la grange, l'ancienne nef, demandent des réparations en 1752[124], la toiture du chœur est reconstruite en 1755 en même temps que l'on répare notamment les ouvertures du clocher, son escalier et le plancher du temple[125].

L'analyse archéologique et les inventaires dressés régulièrement de 1659 à 1765[126] permettent de reconstituer assez précisément l'aspect des anciens bâtiments prioraux (fig. 20):

L'*église* est subdivisée après la Réforme: le chevet, qui était certainement réservé jusqu'alors aux religieux — les laïcs n'ayant accès qu'à la nef —, est désormais seul à servir de temple et la nef est transformée en grange du dîme. L'arc triomphal est complètement muré et l'entrée du temple se fait par la porte du croisillon Nord. La porte des moines est supprimée à la suite de la transformation du cloître en cour de ferme et une autre porte percée, au XVIe siècle sans doute, dans l'absidiole Sud pour donner accès au cimetière établi derrière le chevet[127] (fig. 4).

Une grande réfection du temple est ensuite entreprise en 1671-1673: l'intérieur du chevet est entièrement enduit de blanc et les piliers, les arcs, les embrasures des ouvertures et les angles de la coupole sont soulignés d'un faux appareil peint en gris, portant un jointoyage blanc avec des filets noirs. Deux oculi sont percés, certainement lors du même chantier, aux extrémités du transept au-dessus des baies romanes; ils étaient intégrés dans le nouveau décor

---

121 AVL, D 129, Fabrique, 29 nov. 1672.
122 AVL, D 130, Fabrique, 3 avril 1710.
123 AVL, D 131, Fabrique, 7 mars 1730, fo 298.
124 AVL, D 134, Fabrique, 26 oct. 1752, fo 70.
125 *Idem*, fo 167v-168.
126 Voir note 115.
127 A. Naef, *op. cit.*, plan de l'église.

pictural qui a été supprimé à la fin du XIXe siècle, à l'exception des grandes armoiries de la ville de Lausanne, surmontées de la couronne impériale et soutenues par deux lions, peintes sur le bouchon de l'arc triomphal et datées de 1673.

L'entrée Nord de l'église est reconstruite après 1673, car elle perturbait le décor du XVIIe siècle. Son nouvel encadrement, avec un linteau en arc surbaissé surmonté d'une corniche moulurée, permet de la dater du XVIIIe siècle. A la même époque, une fenêtre est percée — pour mieux éclairer le prédicateur — à l'emplacement de la baie romane Sud de l'abside qui a été restituée depuis (fig. 4).

La *grange du dîme*, installée dans l'ancienne nef, était accessible par deux portes, l'une s'ouvrant dans le chemin au Nord et l'autre dans la cour de la ferme[128]. La chapelle Nord fut utilisée comme cave après que ses arcs eurent été partiellement murés. Une prison est mentionnée par les inventaires de 1676 et 1747 dans la grange du dîme; était-elle établie dans la chapelle Sud ou celle-ci avait-elle déjà été démolie? Toujours est-il qu'en 1756 le maisonneur de Lausanne fut chargé de faire réparer un cabinet situé sous la galerie menant à la tour — et servant de local de rangement pour les colliers et les selles —, afin de l'aménager en prison. Toutefois, celle-ci n'y sera transférée qu'en 1771[129].

Si le cloître et le réfectoire ont fait place peu après la Réforme à une vaste cour, l'aile occidentale, celle des anciens communs, a subsisté plus longtemps; elle abritait en son rez-de-chaussée un *pressoir* et une *cave*, alors qu'un *grenier* occupait les combles. En 1748, la chambre de Fabrique décide «d'abattre et de canceller la vieille grange et escurie des vasches, de mesme que le presseoir et cave qu'il y a au couchant et establir les dittes escuries des vasches dans la grange du dixme...»[130]. Les communs médiévaux disparaissent donc avec la cave voûtée qui se trouvait devant l'ancienne façade de l'église — et qui remontait peut-être elle aussi au Moyen Age —, mais l'ancienne nef est toujours debout. La «vieille grange et escurie des vasches», démolie, était celle qui avait été élevée côté lac au début du XVIIe siècle. Une petite remise fut ensuite édifiée en 1752 à l'emplacement des communs et un grand mur vint couper

---

128 Voir les inventaires.
129 AVL, D 134, Fabrique, 12 oct. 1756, fo 213. Inv. 1765, ajout 1771.
130 AVL, D 133, Fabrique, 7 juin 1748, fo 240-240v.

en deux la cour dont la moitié Sud fut alors aménagée en verger[131].

Un *four à pain* était établi à l'angle Sud-Est de la cour; déjà cité en 1659, le bâtiment existe encore, entouré de constructions du XIXe siècle. Le four occupait le rez-de-chaussée; quelques voussoirs en molasse de sa voûte et une partie de sa sole sont toujours encastrés dans l'ancien mur d'enceinte. Une chambre se trouvait à l'étage[132].

L'ancien bâtiment des moines sert de *maison seigneuriale* dès le XVIe siècle et son rez-de-chaussée est entièrement dévolu aux activités de la ferme: l'ancienne salle capitulaire est utilisée comme *cave*; la porte menant à l'église est murée, comme les baies géminées dans lesquelles sont ménagées des niches[133]. L'entrée, nous l'avons vu, a été élargie, au XVIe siècle probablement, et une autre porte a été percée dans la façade orientale; il s'agit sans doute de la «porte au bas des degrés pour aller à la cave» créée en 1767[134] (fig. 7). Une troisième ouverture, s'ouvrant cette fois dans le couloir, a été établie, au XIXe siècle sans doute (fig. 11).

Le *couloir* médiéval adjacent semble avoir conservé sa fonction après l'élargissement de son entrée occidentale, mais l'escalier qui devait en occuper une partie a été remplacé par un escalier à vis — «la viorbe» — placé dans une tourelle. Celle-ci était plaquée contre la façade orientale du bâtiment; d'après les inventaires, une porte s'ouvrait au bas de la tourelle et une autre à l'étage permettait d'accéder à la galerie de la tour[135]. A l'étage, en outre, un montant en blocs de molasse a été dégagé; il est constitué des piédroits de deux portes accolées; l'une, chanfreinée, a été en grande partie détruite au XIXe siècle, et l'autre était placée légèrement en biais dans le mur avec une embrasure dallée de grands carreaux rectangulaires de terre cuite (fig. 21). D'autres ouvertures contemporaines se retrouvent dans l'ancienne salle des moines qui a été subdivisée en deux *étables*, accessibles chacune depuis l'Est par une porte

---

131 AVL, D 134, Fabrique, 22 nov. 1752, fo 72v. ACV, GB 181 a, fo 8 (1727, avec corrections postérieures).

132 Inv. 1721 et suivants.

133 D'après les photographies prises avant les dégagements de 1971.

134 Inv. 1765, ajout.

135 Cette tourelle ne figure pas sur le plan cadastral simplifié de 1727-1728. Nous ne connaissons pas son plan exact, aucun sondage n'ayant été effectué à son emplacement. Inv. 1659 et suivants.

à encadrement chanfreiné flanquée d'une petite fenêtre (fig. 22). Ces aménagements des étables et de l'escalier à vis remontent vraisemblablement aux années 1593-1596; ils ont été accompagnés de la reconstruction de la plupart des planchers de l'étage, dont les locaux ont été totalement redistribués. Alors que le reste du rez-de-chaussée était occupé par des étables sans avoir subi de profondes transformations, l'étage servait de logement; à part la chambre du prieur, il a été fortement reconstruit en 1819 et seule la disposition des anciennes pièces peut encore être reconnue (fig. 23)[136].

L'ancienne chambre du prieur est appelée en 1659 «la sale près la viorbe», en 1676 «la vieille salle» et dès 1738 *« la vieille salle où l'on donne à boire »*; c'était donc dans cette pièce que l'amodiataire servait les étrangers de passage.

La salle était éclairée par la grande fenêtre à croisée de pierre gothique et, dans la façade orientale, par une baie rectangulaire transformée en porte au XIXe siècle. La porte menant au chevet ne fut murée que lors de la restauration de l'église en 1672 et transformée en armoire[137]. Une cheminée a été adossée à la paroi Sud avant 1659, il en subsiste l'enchevêtrure dans le plafond et dans son contrecœur une large cavité profonde de 0,15 m dans laquelle devait s'encastrer une plaque. Une niche pour un poêle sera ménagée à droite de cette cheminée à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle (fig. 11).

L'ancien dortoir fut subdivisé en même temps que la salle des moines, en 1593-1596 sans doute. On y trouva dès lors un vestibule, un lardier ou «dispense» (local pour les provisions), puis une cuisine, un «poêle» et une «chambre chaude». Une *allée* desservant les différentes pièces longeait la façade occidentale et débouchait dans la cuisine; une porte permettait d'accéder à une galerie extérieure sur laquelle se trouvaient les «commodictez»[138]. Son seuil pourrait être celui, en molasse, dégagé à l'extrémité Nord de l'allée. Deux portes à encadrement de brique ont été percées à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle entre l'allée et la galerie; elles ont été supprimées en 1819 (fig. 23).

---

[136] Pour plus de détails sur les aménagements des différentes pièces, nous renvoyons à notre mémoire, voir note 9.

[137] Inv. 1676.

[138] Inv. 1659 et suivants.

La *cuisine* était dotée d'une cheminée, dont la trémie est conservée au pied de sa paroi Sud, et d'un lavoir[139]. Un placard y est cité par les inventaires[140]; il s'agit peut-être de celui, haut de 2,30 m et large de 1,20 m, qui a été retrouvé dans la façade occidentale. A côté de ce placard, une grande fenêtre s'ouvrait au-dessus de l'entrée du passage; le percement d'une nouvelle baie les a fait tous deux supprimer en 1819 (fig. 9).

Le *« poêle »*[141] — ainsi nommé parce que cette pièce principale de l'habitation était chauffée par un poêle de catelles — était contigu à la cuisine, à laquelle il était relié par une porte, alors qu'une autre s'ouvrait dans l'allée et une troisième dans la chambre suivante. Le fourneau se trouvait certainement contre la paroi Sud, car il chauffait également la *« chambre chaude »*[142] voisine. Celle-ci, à laquelle on pouvait accéder aussi par l'allée, était éclairée dans la façade Est par une fenêtre dont le sol de l'embrasure dallé de carreaux rectangulaires a été dégagé; sa grande largeur (1,70 m) indique qu'elle devait être divisée par un meneau. La chambre a été refaite, comme le «poêle», en 1730-1731, et une porte a alors été créée dans la paroi Sud à l'emplacement probable d'une ancienne fenêtre gothique et un fourneau de catelles installé à côté de celle-ci[143].

L'extrémité Sud de l'édifice a été fortement modifiée vers 1603-1608 probablement: une aile perpendiculaire a été élevée en direction du lac le long de l'enceinte (fig. 20), et un étage a été ajouté au-dessus du petit bâtiment du troisième chantier roman. La façade Nord de la nouvelle aile vient s'appuyer contre l'ancien bâtiment des moines, près de l'entrée orientale du couloir jouxtant les anciennes latrines; cette porte a été déplacée vers le Sud à ce moment, et flanquée d'une petite fenêtre (fig. 7). L'ancien couloir servit désormais d'étable avant d'être transformé en pièce habitable vers la fin du XVIIIe siècle, en même temps que la grande salle voisine, qui fut alors chauffée dans son angle Nord-Ouest par un poêle dont

---

139 Inv. 1676 et suivants.
140 Inv. 1730 et suivants.
141 Inv. 1659 et suivants.
142 *Ibidem*.
143 Inv. 1730, révision 29 mars 1731.

l'orifice de charge se trouvait dans l'ancien couloir[144]. Une petite fenêtre rectangulaire à encadrement de molasse (fig. 8) avait été percée auparavant dans le mur occidental de la grande salle qui servait d'étable aux XVIIe et XVIIIe siècles; il s'agit de la «fenestre neufve du costé du vent» apparaissant dans l'inventaire de 1721.

La série des *étables* se prolongeait dans la nouvelle aile qui en comptait trois, en plus d'une grange et d'un pigeonnier. Un passage, la «place» du plan cadastral de 1727-1728 (fig. 6), la traversait, menant aux vignes par une porte dont seuls un piédroit en brique et le seuil de molasse (fig. 14) ont échappé à sa suppression en 1819, alors que l'aile avait été déjà démantelée en 1748[145].

L'étage ajouté dans le prolongement de l'ancien dortoir comprenait deux pièces: la *« cuisine neuve »* et la *« salle neuve »* des inventaires[146] (fig. 23).

L'accès à la seconde cuisine se faisait uniquement par l'allée avant le percement, en 1730 ou 1731, d'une porte ouvrant dans la chambre chaude précédente. Elle était éclairée côté lac par une large fenêtre, sans doute à meneau, dont un montant de l'embrasure en blocs de molasse a subsisté. «Un petit placard ferré et fermant à la clef»[147] a été établi dès la construction de la pièce dans la paroi Sud; une vaste trémie se trouve au pied du mur Nord, elle supportait une cheminée qui, la cuisine servant de chambre dès le début du XVIIIe siècle, fut remplacée en 1730 ou 1731 par un poêle installé dans une niche[148].

La salle neuve était également accessible par l'allée; elle a été presque entièrement reconstruite en 1819 et son plafond a alors été établi en réutilisant des poutres datées par la dendrochronologie des années 1636-1646[149], des solives peintes en blanc et d'autres moulurées sur trois côtés de gorges et tores en segment de cercle séparés par des bandeaux (fig. 19). Nous ne connaissons pas la provenance des poutres, aucun travail n'étant mentionné dans les documents vers 1636-1646; quant aux solives moulurées, dont cer-

---

144 Ce poêle a été installé après la vente des bâtiments en 1774, car il ne figure pas dans les inventaires.

145 Voir note 130.

146 Inv. 1659 et suivants.

147 Inv. 1676 et suivants. Hauteur 0,47 m, largeur 0,30 m, profondeur 0,34 m.

148 Inv. 1730, révision 29 mars 1731.

149 Voir note 90.

taines mesurent 7 m de longueur, elles pourraient appartenir au plafond original de la pièce, la mouluration semblant dater du début du XVIIe siècle[150].

La construction de l'étage supplémentaire a amené une forte poussée sur l'enceinte romane et deux larges contreforts sont venus contrebuter, par la suite, son déversement prononcé.

L'analyse conjointe des vestiges archéologiques et des documents d'archives a montré que la transformation des édifices médiévaux a été très profonde après la Réforme. L'aménagement des bâtiments de Saint-Sulpice du XVIe au XVIIIe siècle diffère peu de celui des autres grands domaines ruraux du Pays de Vaud, avec leurs nombreuses étables, granges et caves. Son architecture, en revanche, était plus imposante; l'escalier à vis, la tour, les galeries ne se rencontrent guère à la campagne, mais leur présence s'explique par l'appartenance du domaine à la ville de Lausanne et sa fonction de maison seigneuriale.

Quant au décor intérieur, il était assez simple avec les murs du logement blanchis à la chaux — comme les solives apparentes de certaines pièces — et peints de bandes grises d'environ 0,30 m de hauteur au bas et au sommet des parois. Les fenêtres étaient munies au XVIIe siècle de verres en losange, remplacés vers 1747 par de grands carreaux. Le mobilier signalé par les inventaires se composait essentiellement de tables, bancs, lits et armoires; le «poêle» était la pièce la mieux meublée avec, en 1659, «une archebancq» de sapin, un buffet de noyer, un «bois de lavemain de sappin ayant une aulmoire dessus», une armoire à deux portes, un «chalict de chesne», un «chariot [lit bas] de noyer avecq son fond de sappin» et une grande table de chêne avec un banc. Une partie de ce mobilier disparaît d'ailleurs des inventaires postérieurs et paraît souvent en mauvais état, mais il était sans doute complété par les meubles personnels des amodiataires que ne mentionnent pas les documents.

En 1774, le Conseil des 60 décide de vendre plusieurs propriétés de la Ville, dont le domaine de Saint-Sulpice, mis aux enchères publiques en juillet 1774 et acquis par Jean-Philippe Beaud et ses

---

150 Nous n'avons pu retrouver de parallèle exact, les solives moulurées de tores et de gorges présentant le plus souvent des angles arrondis et non droits comme ici.

fils[151]. Si la maison seigneuriale et une partie des terres de Saint-Sulpice sont désormais en mains privées, la ville de Lausanne demeura propriétaire du temple et du reste du domaine qui continuera d'être amodié à des particuliers jusqu'à l'annexion française de 1798. Pendant toute cette période, il ne sera d'ailleurs loué qu'à des membres de la famille Beaud, l'avocat Charles Beaud de 1774 à 1792, puis le pasteur Abraham Beaud[152].

C. La maison de maître et le temple dès 1774

Après être resté plus de quarante ans entre les mains de la famille Beaud sans subir, semble-t-il, de grandes transformations, l'ancien prieuré est vendu en 1818 par le pasteur Abraham Beaud à Isaac-Augustin Joseph et Jean Billoud[153]. Ceux-ci font démolir l'année suivante l'escalier à vis et reconstruire partiellement le bâtiment principal[154]. La façade orientale est entièrement remodelée dans le style néo-classique (fig. 24) et articulée en trois parties: la partie centrale est peu ouverte au rez-de-chaussée et une porte, encadrée de pilastres portant une imposante corniche, marque l'axe. Un arc en plein cintre au Nord donne accès au passage et l'étage s'éclaire de neuf fenêtres à encadrement rectangulaire reposant sur de larges tablettes à consoles munies d'appuis en fer forgé. L'extrémité Sud de la façade, désaxée, est reconstruite selon l'alignement général, mais avec un léger retrait créant un corps distinct qui est percé au rez-de-chaussée d'une porte surmontée d'une corniche plus simple et flanquée de deux fenêtres. A l'étage se trouvent trois baies à encadrement primitivement rectangulaire, dont l'une a été transformée en porte-fenêtre lors de l'établissement d'un balcon vers 1860-1880 et les deux autres dotées de tablettes sur consoles en 1941[155].

---

151 AVL, D 115, Manuel du Conseil des Soixante, 15 juin 1774, fo 34; 18 juillet, fo 35v.
AVL, D 98, Manuel du Conseil, 31 janvier 1774, fo 7; 21 juin, fo 47; 28 juin, fo 50.

152 AVL, D 199, Rentier des fermes 1765-1801, fo 37, 37v.

153 ACV, GF 181/1, Cadastre de Saint-Sulpice, fo 3.

154 *Ibidem*.

155 D'après d'anciennes photographies en possession de M. William de Rham.

A l'autre extrémité de la façade, la démolition de la «viorbe» nécessite l'édification d'une vaste cage d'escalier à chaîne d'angle en harpe et à ouvertures rectangulaires.

La toiture de l'édifice est également reconstruite lors de ce chantier: côté lac, une corniche, chargée de modillons et soulignée d'un entablement, ainsi qu'une brisure des pans renforcent l'aspect imposant de la nouvelle façade principale.

Les autres faces de la maison sont également transformées. Une seconde cage d'escalier et diverses annexes sont élevées contre la façade occidentale; elles ont été plusieurs fois remaniées et agrandies au cours des XIXe et XXe siècles (fig. 25).

L'aménagement intérieur est presque totalement modifié en 1819: au rez-de-chaussée, les étables sont transformées en caves, mais le logement installé à l'extrémité Sud du bâtiment est conservé. A l'étage, la plupart des murs de refend sont démolis et remplacés par des galandages, la disposition générale des locaux restant la même. Le décor intérieur est à nouveau fort simple: murs blanchis à la chaux soulignés de plinthes grises et solives apparentes également peintes, dans certaines pièces, en gris. Seul le plafond de la grande salle Sud, constitué de poutres de remploi, est recouvert de plâtre.

Ces travaux indiquent que l'ancienne maison seigneuriale n'était plus considérée uniquement comme le centre d'une exploitation agricole, mais également comme une demeure d'agrément, la «belle façade» étant désormais tournée vers le lac et les étables et granges rejetées à l'arrière de l'édifice. L'un des propriétaires du prieuré, Isaac-Augustin Joseph, était architecte amateur; est-ce lui qui a dessiné les nouvelles élévations? Aucun document ne l'affirme, mais la forme des baies de l'étage se retrouve, aux environs de Lausanne, dans plusieurs maisons urbaines ou campagnardes remontant aux dernières années du XVIIIe siècle et aux deux premières décennies du XIXe siècle[156]. Le maître d'œuvre a suivi l'architecture en vogue à son époque, en l'adaptant à un bâtiment que l'on a voulu rénover à moindres frais en conservant la plus grande partie des maçonneries existantes.

---

[156] Par exemple à Lausanne: la maison de Charrière (1797), rue de Bourg n° 10 et l'ancienne maison Spach (1820-26), place du Pont. M. GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, Bâle 1979, fig. 217 et 238 (*MAH* Vaud 3).

Le prieuré est ensuite revendu en 1827 à Auguste-Etienne Jacquier, qui construit l'année suivante une grange, un four, une écurie et un pressoir à l'emplacement de l'ancienne nef contre le mur occidental du chevet du temple[157] (fig. 25, 26). Ces nouvelles dépendances englobaient la chapelle voûtée gothique. L'ancienne nef n'existait donc plus en 1828; sa démolition n'a pas pu être datée avec précision, elle est en tout cas postérieure à la vente de 1774. Ces dépendances ont été, à leur tour, détruites en 1898, lors de la restauration de l'église, et une partie de leurs fondations a été mise au jour en 1971 par Ch. Bonnet[158].

Le domaine change à nouveau de mains en 1836[159] et, la même année, la nouvelle propriétaire, Rose-Julie Cogit-Dubois, fait démolir la tour du côté du lac, dans laquelle se trouvait une chambre appartenant à la commune de Lausanne[160]. Celle-ci fut transférée, à la suite de la démolition, dans un petit bâtiment à l'angle Nord-Est du cimetière qui — après avoir servi au XVIIIe siècle de forge, puis de corps de garde — fit fonction dès lors de «chambre à l'usage du ministre», soit probablement de sacristie[161] (fig. 26). La tour est remplacée par un pavillon carré à deux étages, alors qu'une construction légère est élevée entre ce pavillon et la cage d'escalier de 1819, à la place de la galerie; sa façade Sud, en bois, a été reconstruite en 1941 et dotée de baies de style néo-classique copiées sur celles de la maison principale (fig. 24). Puis, en 1837, une vaste grange est construite au Sud de la cour à l'emplacement d'une remise et d'un poulailler (fig. 27)[162].

Le prieuré est acheté en 1852 par Louis-Daniel-Adolphe Sider et son frère Frédéric-Louis qui, resté seul propriétaire dès 1863[163], revend la maison en 1874 à Marianne-Francis Doxat-Römer et à sa

---

157 Voir note 153, fo 3, 162.

158 Ch. Bonnet, *op. cit.*, p. 7-8 et fig. 5.

159 ACV, GF 181/3, Cadastre de Saint-Sulpice 1835-1909, fo 180.

160 ACV, GEB 181, Procès-verbaux de la révision du cadastre, P.V. n° 1, 21 août 1837. ACV, GD 181/1, cadastre de Saint-Sulpice.

161 ACV, GEB 181, P.V. n° 5, 21 août 1837. Un plan non coté de ce petit édifice est conservé aux AC Saint-Sulpice.

162 *Idem*, P.V. n° 3, 21 août 1837.

163 ACV, GF 181/3, fo 180.

sœur Lavinia-Véronica Römer[164]. Celles-ci font entièrement rénover l'intérieur de la maison que leurs descendants possèdent encore.

Le temple, pendant ce temps, n'a pas subi de travaux importants; sa propriété est passée, au début du XIXe siècle, de la commune de Lausanne à celle de Saint-Sulpice. L'on se plaint, en 1810 et 1812, de ses vitrages brisés qui empêchaient d'assister aux offices par la froidure qu'ils laissaient passer[165]. C'est pour remédier à ce problème que plusieurs des baies romanes furent murées et remplacées par une nouvelle fenêtre percée au centre du mur Nord du chevet, avant que les dispositions anciennes ne soient rétablies à la fin du XIXe siècle. La toiture nécessite également en 1810 des réparations et, en 1824, le couvreur Louis Chappuis «s'engage de rédifié les toits de l'Eglise de cette commune, la tour et tous les autres toits»[166]; ces travaux ont sans doute donné à la toiture du temple l'allure qu'elle a conservée jusqu'à la restauration de 1898-1903, avec un toit à pans sur l'absidiole Nord. Sur le bras Sud du transept, une couverture surélevée abritait l'escalier du clocher qui, probablement depuis la démolition de l'ancienne nef, descendait désormais au-dessus de l'absidiole Sud et non plus du côté occidental.

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que l'église de Saint-Sulpice vit sa valeur historique reconnue par les autorités et la population. Entre-temps, elle risqua gros; en effet, certains des propriétaires successifs du prieuré se montrèrent désireux de l'acheter; ainsi, en 1836, Jean-Baptiste-René Cogit offrit-il dans ce but trois mille francs à la Municipalité. Celle-ci, favorable à la vente, demanda aux maçons Tasso d'établir le plan d'un nouveau temple dans le village, à proximité de la maison de commune. Le projet échoua néanmoins par suite d'un désaccord sur le prix de vente que la Municipalité souhaitait plus élevé[167]. En 1856, les frères Sider formulèrent le même désir et se heurtèrent au même désaccord[168]; les destinées de

---

164 ACV, GF 181/3, fo 180.

165 ACV, K IX 522/2, 24 mars 1810 et 10 janvier 1812.

166 AC Saint-Sulpice, nº 300, p. 123.

167 AC Saint-Sulpice, nº 306, Registre municipal, 11 février 1836, p. 74-75.

168 AC Saint-Sulpice, nº 310, Registre municipal, 29 sept. 1856. Nouveau projet de vente en 1861, AMH, D 36/1.

l'église et du prieuré étaient définitivement divergentes. La création, en 1888, de la «Société pour la conservation et la restauration de l'église romane de Saint-Sulpice» montra l'attachement de la population à son sanctuaire, qui fut entièrement restauré de 1898 à 1903 et vit, par la suite, son avenir assuré par un entretien régulier et une nouvelle restauration intérieure en 1973-1974, alors que, nous l'avons vu, la dimension de monument historique des anciens bâtiments conventuels n'a été que tout récemment reconnue.

Nous avons essayé de suivre, siècle après siècle, l'évolution des bâtiments d'un prieuré presque millénaire. Celui-ci est certainement similaire à de nombreux autres prieurés ruraux aujourd'hui disparus et qui formaient l'un des fondements de la chrétienté médiévale.

La datation exacte des étapes de construction de l'église et du prieuré ne pourra être réalisée que lorsque d'autres couvents, dont les origines sont historiquement mieux documentées, auront été étudiés. Malheureusement, il semble que les possibilités d'analyse archéologique de prieurés ruraux aussi anciens soient rares en Suisse et en France voisine.

Quant aux transformations postérieures à la Réforme, la bonne conservation du bâtiment et la relative abondance des documents d'archives ont facilité une reconstitution assez précise de l'évolution architecturale d'un édifice dont la destinée a été un peu particulière: maison seigneuriale, puis maison de maître.

De nouveaux éléments pourraient être apportés aux données actuelles par la fouille de l'ancienne nef; elle permettrait de compléter le plan du sanctuaire roman et de mieux situer les édifices qui lui étaient accolés, communs de l'aile occidentale du cloître et cave voûtée devant la façade. La question des origines du prieuré au XIe siècle demeure ouverte; toutefois, nous espérons avoir contribué à une meilleure connaissance de l'un des monuments vaudois les plus appréciés pour l'élégance de son architecture et la beauté de son site.

Annexe I

Fragment de relief roman en stuc

Un fragment de frise en stuc d'époque romane a été retrouvé dans la chambre du prieur, réutilisé comme matériau de construction lors de l'établissement de la fenêtre à croisée (fig. 28).

Ce fragment est haut de 15 cm et se retourne à angle droit. D'une épaisseur d'environ 5 cm, il était fixé à une paroi dont il a conservé en négatif la surface irrégulière. Le décor, identique sur les deux faces, est constitué de courbes profondément incisées se joignant pour former des triangles curvilignes. Une disposition des courbes presque semblable se voit sur un tailloir du prieuré clunisien de Rueggisberg (Berne)[169]. La frise de Saint-Sulpice date sans doute de la fin du XIe ou des premières décennies du XIIe siècle. Elle devait se trouver en couronnement d'un relief dont il manque la partie inférieure et pouvait faire partie du décor aussi bien de l'église que des bâtiments conventuels.

Annexe II

Amodiataires du prieuré et date de l'amodiation[170]

1464	Jean Perdolliet, curé de Torny
1488-1489	dom Mermet Moudry et dom Claude Senestra
1491-1492	dom Pierre Gavein
1495-1496	dom Jean Jolossatti
1512-1513	Bertrand Paccotti

---

[169] H.-R. Sennhauser, *op. cit.*, fig. 177.

[170] AC Morges, BBB 1, comptes de châtellenie à Turin, copie A. Milloud 1899, p. 281, 289, 291, 301, 302, 305.

AVL, D 185, amodiations des fermes, fo 4, 38, 79, 102, 134 et pages non numérotées.

AVL, D 187, fo 21, 25, 34, 166, 211v, 246.

AVL, D 189, fo 17, 86, 93.

AVL, D 196, fo 125.

AVL, D 197, fo 33.

AVL D 235, comptes 1595-96, fo 36v.

AVL, A 47, inventaires, fo 97, 100v, 130.

AVL, A 48, fo 11.

Pour les années 1557, 1570, 1581, 1597: E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne 1921, p. 628.

La plupart de ces références nous ont été communiquées par M. Paul Bissegger; nous l'en remercions.

1532-1534	Jacob Membruz
1543	Jacques Rippon
1549	Loys Grivel, ancien bourgmestre
1557	?
1567	Aimé Regnaud, notaire
1570	?
1573	Aimé Regnaud
1579	Clément Desmoules
1581	?
1593	Jacques Polier
1597	?
1619	Philibert de Saussure
1625	Jacques Durant, orfèvre
1646	Jean-François Bourgeois et Albert Vullyamoz
1652	Jacques Ruffy et Jost Bourgeois
1659	Jonas Richard et Jean-François Rolaz
1664	Jacques-Etienne Secrétan, notaire
1670	Jean-François Vullyamoz
1675	Balthazar et Jean Vullyamoz
1685	Théodore de Saussure et Jean Vullyamoz
1694	l'Hospitalier Descombes
1703	Georges-Abraham de Saussure et Abraham Détraz
1712	Jean-Samuel Ailloud, secrétaire de la noble chambre des fiefs
1718	Jean-Louis Rosset, seigneur d'Echandens et Jean-François Grand
1721	Jean-François Grand et Ferdinand Bergier
1730	Jean-Louis Rosset et Daniel Polier
1734	Abraham Vullyamoz, Paul-Samuel Rolaz et Abraham Secrétan
1738	Sébastien Bergier, major
1757	Benjamin Boucharles
1765	Augustin Joseph
1774	Charles Beaud, avocat
1783	Charles Beaud, avocat
1792	Abraham Beaud, pasteur

Saint-Sulpice, crédit iconographique

Photographies:

Claude Bornand, Lausanne: 1, 6, 10, 16, 17, 18, 21, 22, 24, 25, 26, 27.

Jean-Baptiste Sevette, Genève: 9, 28.

Bureau Louis Barraud, géomètre officiel, Lausanne: 12, 14.

Archives suisses des Monuments Historiques, Berne: 4, 5.

Relevés et plans:

Mis au net par Alain Peillex, Genève: 2, 3, 7, 8, 11, 13, 15, 19, 20, 23.